

Mélanges historiques

Volume 21

TROIS-RIVIÈRES D'AUTREFOIS

QUATRIÈME SÉRIE

Études éparses et inédites

de

BENJAMIN SULTE

Compilées, annotées et publiées par

GÉRARD MALCHELOSSE

Lettre-préface de l'abbé Henri Vallée

de la Société d'histoire régionale des Trois-Rivières.



G. DUCHARME, LIBRAIRE-ÉDITEUR

995, rue Saint-Laurent

Montréal — 1934

TROIS-RIVIÈRES
D'AUTREFOIS

Tous droits réservés, Canada, 1934.

Mélanges historiques

Volume 21

TROIS-RIVIÈRES D'AUTREFOIS

QUATRIÈME SÉRIE

Etudes éparses et inédites

de

BENJAMIN SULTE

Compilées, annotées et publiées par

GÉRARD MALCHELOSSE

Lettre-préface de l'abbé Henri Vallée

de la Société d'histoire régionale des Trois-Rivières.



G. DUCHARME, LIBRAIRE-ÉDITEUR

995, rue Saint-Laurent

Montréal — 1934

Lettre-Préface

Mon cher M. Malchelosse,

Vous me demandez quelques lignes de préface pour la vingt-unième brochure des MÉLANGES HISTORIQUES de Benjamin Sulte, que vous êtes à éditer présentement sous le nom de TROIS-RIVIÈRES D'AUTREFOIS.

Ce qui me fait hésiter quelque peu à accueillir votre demande ce ne sont pas les deux pages auxquelles vous limitez cette préface, ni même les deux jours que vous m'allouez pour ce travail supplémentaire à ma besogne quotidienne, mais bien de savoir s'il y a à dire au sujet de Benjamin Sulte des choses qui n'ont pas encore été dites, et à tirer de ses écrits des conclusions neuves.

A maintes reprises, des voix et des plumes très autorisées ont déjà si bien rendu justice à notre grand historien trifluvien, à son talent, à son mérite littéraire et à son oeuvre historique, que je me crois dispensé d'y aller de mon appréciation personnelle qui n'ajoutera rien à sa renommée.

Je saisis l'occasion, cependant, de vous dire que vous nous rendez Sulte plus attachant, plus sympathique, chaque année; que chaque année aussi, vous nous impressionnez davantage en nous faisant mieux mesurer par vos brochures l'amplitude de l'oeuvre accomplie par notre illustre concitoyen pour faire aimer et connaître au dehors, sa ville, son cher pays des Trois-Rivières.

A notre jeunesse actuelle, distraite et apathique, par ce qui me semble être, j'en ai peur, une sorte d'atavisme, vous découvrez l'historien de notre ville, comme Sulte, autrefois, selon une remarque de feu le sénateur L.-O. David, avait révélé les Trois-Rivières aux apathiques Trifliviens de son temps. Pour ce service, vous avez droit, de notre part, à plus que des remerciements, vous avez droit à toute notre reconnaissance.

Ces pages que vous avez pieusement recueillies, et que vous nous livrez, depuis quelques années, en des brochures élégantes, formaient, on le sait, des tranches d'un grand ouvrage que Sulte avait rêvé d'écrire, et auquel il se proposait de donner comme titre : HISTOIRE DES TROIS-RIVIÈRES. L'on

sait également que la curiosité intellectuelle des Trifluviens ne fut pas conquise par cet effort... Les sollicitations de Sulte se perdirent dans un désert d'indifférence, et les souscriptions préalables exigées pour mettre sur pied une semblable entreprise ne trouvèrent que des goussets vides. « Les concitoyens de Sulte, écrit quelque part l'abbé Albert Tessier, ne comprirent pas ce qu'aurait valu pour leur ville une oeuvre de cette envergure. » Ca été un malheur. Ce que Sulte souffrit de cette indifférence, ceux qui l'ont bien connu, et qui vivent encore, se l'imaginent facilement. Il n'est pas étonnant aussi, étant donné le travail dépensé, et le résultat obtenu, qu'il ait gardé quelque temps rancoeur à ses concitoyens, et qu'il ait laissé échapper à leur sujet en plusieurs circonstances des paroles assez fortement acidulées. A Raphaël Bellemare, qui lui causait un jour de ce sujet, Sulte répliqua vivement : « C'est plutôt l'HISTOIRE DES TROIS RIGOLAS que je devrais écrire! » Benjamin Sulte était trop profondément trifluvien, il aimait trop sa ville natale, son « monde », pour boudier longtemps ses concitoyens et cesser de les desservir, comme autrefois, par sa plume et sa parole.

Notre population apprécie de plus en plus l'oeuvre de Benjamin Sulte, à mesure qu'elle la comprend davantage; et vous serez, mon cher M. Malchelosse, pour une grande part dans ce réveil de la curiosité intellectuelle trifluvienne pour les écrits de notre grand historien. Déjà, vos TROIS-RIVIÈRES D'AUTREFOIS conquièrent des lecteurs de plus en plus nombreux; leur apparition, chaque année, est un petit événement attendu et désiré, et je puis vous assurer que cette nouvelle série sera encore plus favorablement accueillie du public trifluvien, en ce moment surtout où, à l'occasion du troisième centenaire de notre ville, tous les coeurs comme toutes les intelligences sont tournés vers le passé. Nous trouverons dans cette brochure, je le sais, ce que nous avons aimé dans les précédentes, l'esprit, le bon sens, l'ironie fine, parfois un brin d'humour, s'alliant très bien avec une belle aisance littéraire.

Avec mes voeux de succès, je demeure sincèrement vôtre,

HENRI VALLÉE, ptre.

Ecole normale des Trois-Rivières, 2 mai 1934.

FONDATION DES TROIS-RIVIÈRES

Voici venir le 4 juillet. Parlons des souvenirs que cette date doit rappeler aux Trifluviens.

C'est dans une réunion tenue à Québec, le 24 mai 1633, que Champlain promit de faire construire un fort aux Trois-Rivières. L'interprète Olivier LeTardif traduisit en cette occasion le discours habile et sympathique du chef algonquin Capitanal qui était descendu des Trois-Rivières avec dix-huit canots pour plaider la cause de l'habitation proposée¹. Aussitôt la décision connue, Jacques Hertel et Jean Godefroy se firent donner (3 décembre 1633) des terrains dans la haute-ville, le long de la ravine qui prolonge le cap Métaberotin. L'automne de la même année, au départ des vaisseaux pour la France, Champlain adressa aux Cent-Associés la demande de secours nécessaires pour fonder le poste. C'est le 15 janvier 1634, selon les apparences, que le conseil des Cent-Associés approuva le projet. Le même jour Robert Giffard obtint la seigneurie de Beauport, et, le 15 février suivant, les Pères Jésuites reçurent un octroi de deux cents arpents de terre, à prendre aux Trois-Rivières².

1. Sulte, *Histoire des Trois-Rivières*, p. 54 et suivantes; *Mélanges historiques*, vol. 5, p. 11, 12; vol. 19, p. 40; vol. 20, p. 15.

2. *Mélanges historiques*, vol. 11, p. 11; vol. 18, p. 71; *Pièces et documents relatifs à la tenure seigneuriale*, Jésuites, I, 70, 71; Giffard, I, 386, 387; P.-G. Roy, *Inv. des Concessions en fief et seigneurie*, Hertel, I, 27; Giffard, I, 31; Jésuites, I, 45; les pièces concernant la terre accordée à Jean Godefroy, en 1633, sont perdues.

La traite annuelle commença aux Trois-Rivières vers le 20 mai. On attendait une flottille de Hurons du Haut-Canada; elle se présenta, le 31 mai, et mit son monde à terre dans l'anse du moulin à vent (du Platon?) mais au moment de se rembarquer ces Sauvages furent attaqués par les Iroquois et deux Français qui accompagnaient les Hurons furent tués et scalpés, et quatre autres blessés grièvement. L'un des blessés, nommé Robert Mellon, mourut bientôt après, à Québec, où il avait été transporté.

Cent-cinquante canots hurons, portant sept ou huit cents hommes, arrivèrent quelques jours après sans être inquiétés par l'ennemi.

Les navires de France mouillèrent l'ancre à Québec, du 4 juin jusqu'à la fin du mois. Ils amenaient au moins soixante colons, avec les familles Giffard, Le Gardeur et LeNeuf, et le Père Jacques Buteux. Le sieur Duplessis-Bochart les commandait³. Nous voyons paraître ici pour la première fois le sieur de Laviolette, que Champlain fit partir de Québec, le samedi, premier jour de juillet, dans une barque, avec quelques Français, pour la plupart artisans, et qui arriva aux Trois-Rivières le 4 juillet 1634. Je crois pouvoir indiquer comme le lieu de son débarquement la petite anse qui existait encore il y a un siècle, au pied de la rue du Platon. De cet endroit un sentier en pente douce était ouvert sur le flanc sud-ouest du Platon, et c'est par là vraisemblablement que Lavio-

3. On a souvent confondu Charles de Duplessis-Bochart avec Guillaume Duplessis-Kerbodot, gouverneur des Trois-Rivières en 1651. Voir sur ces deux personnages, *Mélanges historiques*, vol. 5, p. 9-28; vol. 14, p. 66.

lette et ses hommes gravirent la hauteur pour planter leur fort auprès des ruines d'une bourgade fortifiée que les Algonquins avaient eue sur le Platon, et que les Iroquois avaient enlevée de force et brûlée. On voyait encore les bouts des pieux sortant de terre et noircis par le feu.

En même temps que la barque de Laviolette, était parti de Québec un canot portant l'interprète Jean Nicolet et les Pères Jean de Brébeuf et Antoine Daniel. Nicolet devait se rendre au-delà du lac Huron découvrir le Wisconsin et nouer des rapports avec les Sauvages de ces contrées. Les deux Jésuites allaient chez les Hurons de la baie Georgienne. Le 4 juillet, se trouvant aux Trois-Rivières pendant que Laviolette abattait du bois pour construire la palissade, les deux religieux reçurent au rivage sept canots de Hurons et entrèrent en pourparlers avec eux dans le dessein de se faire conduire dans leur pays. Voilà donc les témoins qui virent arborer pour la première fois d'une manière sérieuse le drapeau de la France sur le site de notre ville. Il faut mentionner aussi Jean Godefroy, Thomas Godefroy, Jacques Hertel, Guillaume Pepin, Jean Sauvaget, François Marguerie, Sébastien Dodier, Guillaume Isabel, qui tous, je pense, étaient déjà aux Trois-Rivières⁴.

Le sieur Duplessis-Bochart avec le Père Ambroise Davost, partis de Québec le 3, arrivèrent aux Trois-Rivières le mercredi 5 juillet. Les Sauvages continuaient à se présenter pour la traite. Les interprètes Olivier LeTardif et Jacques Couil-

4. *Mélanges historiques*, vol. 11, p. 25.

lard de l'Épinay, ainsi que Robert le Cocq, charpentier, François Petit-Pré, Dominique Scot et un autre jeune Français nommé Baron se trouvèrent réunis. J'aime à rappeler ces noms à cause de la circonstance. Les journées des 6 et 7 juillet, on parlementa et l'on échangea des marchandises européennes pour des pelleteries. Le soir du 7 partirent pour le pays des Hurons, les Pères Jean de Brebeuf et Antoine Daniel, avec Baron, au bruit de la canonnade. Nicolet partit également ce jour-là. Huit jours plus tard, ce fut au tour du Père Ambroise Davost et de Robert le Cocq, François Petit-Pré et Dominique Scot.

Vers la fin de juillet, Champlain visita les travaux du fort qu'il trouva très avancés. Une maladie épidémique régnait parmi les Sauvages des Trois-Rivières. Capitanal en fut atteint et mourut vers le mois d'août⁵.

Enfin, le dimanche, 3 septembre, les Pères Paul Le Jeune et Jacques Buteux s'embarquèrent à Québec pour fonder la mission permanente. Le vendredi, après une navigation très difficile, ils arrivèrent aux Trois-Rivières. On les logea au fort, en attendant que leur maison fut achevée. Celle-ci occupait le site de l'ancien bureau de poste, boulevard Turcotte, entre les rues Saint-Louis et des Casernes⁶.

5. Sulte, *Histoire des Trois-Rivières*, p. 62, 63; *Mélanges historiques*, vol. 20, p. 18-23; Montarville Boucher de la Bruère, *Chapelles et églises trifluviennes*, p. 9, 10.

6. Sulte, *Album des Trois-Rivières*, p. 4; *Mélanges historiques*, vol. 19, p. 35; vol 20, p. 21; voir aussi les excellentes études de Montarville Boucher de la Bruère, *Chapelles et églises trifluviennes*, p. 9 et suivantes, et *la Naissance des Trois-Rivières*, p. 32 et suivantes.

Toutes sèches que ces notes puissent paraître, elles ont l'avantage de nous remettre sous les yeux, en peu de mots, des détails que la mémoire seule ne saurait conserver.

(Montréal, 24 juin 1884).

LAVIOLETTE

Vous me demandez un article. Où le prendrais-je? je suis dans la Saint-Jean-Baptiste jusqu'à la pointe des cheveux. Avant que d'écrire, il faut penser. Le temps me manque. Cependant, vous insistez et vous employez un moyen magique: « Parlez de la célébration qui se prépare aux Trois-Rivières. » C'est cela! Ecrivons tambour battant, drapeaux au vent, mèche allumée.

Nous entrons dans l'époque des statues. Rien ne fait défaut pour réaliser nos rêves sous ce rapport. Une belle histoire, des grands hommes, des artistes, de l'enthousiasme — et même l'argent, car nous avons plus de ressources pécuniaires que nous ne le croyons généralement. Trouvez des organisateurs de souscription et tout ira bien.

Placerons-nous aux Trois-Rivières un bronze représentant Champlain ou Lavolette? A cette question, je répondrai: les deux sont bons!

Champlain était le chef. Il a eu le mérite de demander aux Cent-Associés la permission d'établir un poste fixe aux Trois-Rivières, et, selon toute apparence, il en a indiqué le site, et c'est lui qui a fait choix de Lavolette pour construire le fort. Si nous élevions une statue à Champlain à cause de ce fait, nous aurions un peu l'air d'empiéter sur Québec et aussi de chercher à mettre toute l'histoire de trente années de travaux dans les murs de notre ville. Donc, le tour de Champlain n'est pas venu pour les Trifluviens.

Lavolette est plus local, plus à nous. D'abord

parce qu'il a élevé le premier fort sur le Platon, ensuite parce qu'il en a été le commandant jusqu'à l'arrivée du successeur de Champlain. Si nous oublions Laviolette, nulle autre ville ne se mettra en peine d'honorer sa mémoire.

Quant à sa biographie, elle est courte, faute de renseignements. Je suppose que c'était un officier militaire, passé au service des Cent-Associés, comme plusieurs autres du même temps, et comme fit M. de Maisonneuve lorsqu'on l'envoya fonder Montréal. Les circonstances nous justifient entièrement d'adopter cette opinion. Laviolette commanda aux Trois-Rivières du 4 juillet 1634 au 17 avril 1636. Après cette date on ne le retrouve nulle part en Canada, soit qu'il mourut ou qu'il repassa en France durant l'été de 1636¹.

Je viens de voir Philippe Hébert; il pense comme moi. Nous avons réglé les détails de la statue qui sera moitié militaire, moitié civile. En composant un costume Louis XIII qui répondra à ces deux conditions, nous aurons la vérité historique reproduite d'aussi près que possible. La figure du personnage nous est inconnue. Ici, je ferai parler l'imagination. Yeux vifs, joues minces, nez aquilin accentué, moustache fine, royale légère et la tête campée sur les épaules dans l'attitude d'un

1. Sulte, *Histoire des Trois-Rivières*, p. 109, 110; *Mélanges historiques*, vol. 14, p. 62-64; vol. 19, p. 37; vol. 20, p. 19, 20. Ceux qui ont écrit que M. de Laviolette avait laissé sa famille en France devraient nous en donner les preuves, car nous n'en savons rien. D'autres ont prétendu qu'il avait été assassiné; c'est aussi impossible à affirmer.

Le 6 mars 1657, aux Trois-Rivières, un "Monsieur de la Violette" figure comme habitant du lieu. (Registres des audiences).

homme au guet. Un petit air mousquetaire, en un mot².

Dans tout cela, nous ne sortons pas de la tradition artistique, car lorsque les documents font défaut pour créer une oeuvre de ce genre, il est de règle de s'en tenir aux choses du temps et de traduire notre pensée par des formes qui ne contredisent point l'ensemble des faits. Philippe Hébert est l'artiste qui entend ces sortes d'études.

Un jour, il sera question d'ériger un monument à La Vérendrye, le plus illustre des enfants des Trois-Rivières. Nous appliquerons le même raisonnement et les mêmes procédés.

Il est honteux d'ajourner la reconnaissance. Le temps d'honorer les grands hommes est toujours le moment d'aujourd'hui. Il y a dix ans que je plaide trois causes qui n'en sont qu'une. Ce qui est bon à Montréal l'est aux Trois-Rivières, l'est à Québec.

Ah! si nous commençons par mettre debout, sur des socles de marbre, les fondateurs de ces trois villes³, comme nous demanderions à nos successeurs dans la vie de ramener également en vue d'autres personnages dont s'honore la race canadienne-française! Peuplons nos places publiques de ces héros d'un autre âge, car ils étaient nom-

2. On sait que M. Sulte posa pour Philippe Hébert. Ce n'est donc pas par simple "hasard" que la statue "ressemblait à s'y méprendre à Benjamin Sulte."

3. M. Sulte écrivait ces lignes en 1884. En 1886, Trois-Rivières érigea un monument modeste mais convenable à Laviolette; en 1892, Montréal suivit cet exemple en élevant le magnifique ma-nument de Maisonneuve, sur la place d'Armes; puis, ce fut au tour de Champlain, en 1908, lors des fêtes mémorables du tricentenaire de Québec.

breux, et l'espace que nous pouvons leur consacrer s'étend tout autour de nous.

Que notre génération fasse quelque chose de durable. Réveillons nos sens assoupis. Les grands hommes ont attendu assez longtemps. Leurs travaux sont notre héritage national, et quoi! nous ne tenons pas compte de leur personnel! Sommes-nous logiques? Non, assurément.

Il ne faut plus que cinquante Français viennent, comme l'été dernier (1883), nous dire: « Vous n'avez donc pas produit de grands hommes puisque vos places publiques sont vides. »

Plantons partout des souvenirs et que le peuple, en passant au pied de ces monuments, salue ses ancêtres. Que le passé nous montre ses physionomies.

Oui! c'est l'heure des statues. Les livres ont parlé. Que le ciseau travaille! Il est beau et fortifiant de saluer chaque jour les patriotes d'un autre âge. Puisque nous avons une histoire et qu'elle est noble et grande, ne nous écartons pas d'elle! Le culte du passé nous honore.

(Montréal, 24 juin 1884).

CANOT D'ÉCORCE ⁽¹⁾

Le 30 janvier 1871, j'écrivais dans *le Constitutionnel* des Trois-Rivières: « L'industrie des canots d'écorce destinés aux expéditions lointaines florissait aux Trois-Rivières durant tout le dix-huitième siècle et même au commencement du dix-neuvième. Les derniers bons constructeurs ont été les Provencher, de Nicolet, voyageurs renommés de pères en fils. »

Je puis vous en dire plus long aujourd'hui.

On raconte que les Algonquins des Trois-Rivières, dès le début de la colonie française (vers 1640), allaient en traite chez une nation du nord nommée Vtakd'amivek², et qu'ils trafiquaient aussi avec les Attikamègues, lesquels à leur tour échangeaient des articles de fabrique européenne avec des peuples situés encore plus loin et dont le pays était si froid que les arbres y étaient rabougris et ne fournissaient pas même l'écorce nécessaire à la confection des canots, ce qui les obligeait d'acheter ce produit des peuplades plus favorisées des bords du Saint-Laurent et qui se rendaient jusqu'à eux pour faire le commerce. C'était le bouleau du

1. Canot, mot d'origine sauvage passé en français par l'intermédiaire de l'espagnol *canoa*, à la fin du seizième siècle. **B.R.H.**, 1900, p. 296; 1922, p. 149; LeJeune, **Dictionnaire général du Canada**, I, 297.

2. Nom intraduisible aujourd'hui.

Saint-Maurice qui fournissait la matière des pirogues de la baie d'Hudson³.

Avec les premiers colons des Trois-Rivières arrivèrent, à la grande surprise des Sauvages, les merveilleux instruments que nous appelons aiguille, fil, ficelle, couteau, briquet, cuillère, perceur, marmite, boucle de métal, bouton, ciseau, gouge, hache, etc., tous obtenables moyennant des peaux de castor. Non seulement ces objets passaient aux tribus lointaines mais l'écorce de bouleau des Trois-Rivières allait au nord soulager la misère des tristes habitants de ces contrées.

Il ne faudrait pas s'imaginer que les Français tardèrent quelque peu à utiliser les canots d'écorce, ni qu'ils se tinrent satisfaits de les acheter des Sauvages. Ils se mirent à l'oeuvre et y apportèrent des améliorations notables qui leur étaient facilitées par l'usage des outils de fer, de la toile, du filin, de la ficelle, du brai, des crampes, des clous, etc., et si, par la suite, on a vu des Sauvages aussi avancés que les blancs dans les constructions de ce genre, c'est grâce à l'emploi de fournitures que nos industries leur procuraient.

Sur l'article du transport les deux races différaient de procédé. Le Français faisait plus grand, le Sauvage se contentait d'ajouter au nombre des petits canots. En bref, le canot qui a toujours fait l'admiration des étrangers, c'est le canot canadien, quoique d'origine indigène, car on n'a jamais atta-

3. Sulte, *Chronique trifluvienne*, p. 4; *Relations des Jésuites*, 1640, p. 34; 1641, p. 32, 57.

ché la moindre importance à celui qui admettait six ou huit rameurs seulement.

Canot d'écorce qui vole au vent, c'est celui du Sauvage, et les Canadiens en faisaient de pareils, selon le besoin.

Le Dr Joseph Lemaître, reçu médecin en 1840, d'une famille établie aux Trois-Rivières avant 1650, érudit modeste, chronique vivante de Saint-François-du-Lac, était petit-fils de Michel Lemaître dont le père avait été un fameux constructeur de canots d'écorce qui portaient de douze à vingt hommes, à part le bagage et les marchandises, qu'il vendait six cents francs. On les appelait les « canots de maître », ce qui veut dire de Lemaître. Le Dr Lemaître a conservé l'étampe dont son ancêtre marquait ses produits industriels.

Je calcule que le grand-grand-père en question était Charles Lemaître dit Auger, marié en 1689 avec Madeleine Crevier, et qui vivait encore en 1712⁴. Le Dr Lemaître m'a dit en 1886 que ce Charles vendait ses canots à la Compagnie de la Baie d'Hudson, ce qui est impossible; ce doit être la compagnie française du Canada puisque celle de la Baie d'Hudson ne pénétra chez nous que cent ans après la mort de Charles.

Le Dr Lemaître disait de plus que Duguay-Boudor fut comme le successeur de Lemaître dans

4. Sa famille résidait aux Trois-Rivières. Les recensements le font naître en 1665. Mgr Tanguay, **Dictionnaire généalogique**, V, 309.

cette industrie. Je suppose que ce dernier était Antoine Provencher dit Ducharme et dit Boudor, baptisé à Batiscan en 1716, marié à Angélique Houde, à Bécancour, en 1745, et qui y vécut par la suite. Mettons Ducharme au lieu de Duguay⁵.

L'ingénieur Franquet écrit, en 1752 : « C'est aux Trois-Rivières que l'on fabrique le mieux les canots d'écorce. J'ai été en voir en chantier; on y en travaillait un de huit (?) places; il était de trente-trois pieds de longueur, cinq de largeur, deux et demi de hauteur et du prix de trois cents francs. A mesure qu'ils sont faits on les envoie à Montréal. Ils sont destinés pour les voyages des pays d'en haut, tant à porter les troupes que les vivres et marchandises. L'ouvrier qui les fait ne veut pas dire son secret, c'est-à-dire la manière dont il s'y prend pour déterminer les courbures des deux extrémités. Il y en a bien un autre qui s'en mêle mais il ne réussit pas si bien. Le premier en fait une si grande quantité qu'il touche du roi, tous les ans, plus de six mille francs. Ce sont des femmes et des filles qui les travaillent. Ils sont totalement construits d'écorce de bouleau, avec des varangues arrondies que l'on emploie au lieu de courbes; elles sont de bois de cèdre ou de sapin, de deux lignes d'épaisseur au plus et de trois

5. Mgr Tanguay, *Dictionnaire généalogique*, VI, 465. D'après l'article du *Trifluvien*, 3 octobre 1905, le Dr Lemaitre aurait assuré que son ancêtre cessa de construire des canots d'écorce lorsque Duguay-Boudor se mit à vendre les siens quatre cents et même trois cents francs. Ceci est impossible car ces deux hommes n'étaient pas contemporains; mais un fils de Charles Lemaitre a pu construire des canots aussi et faire concurrence à Antoine Provencher.

pouces de largeur et les coutures (de l'écorce), recouvertes de gomme de pin, sont impénétrables à l'eau, mais il faut aussi éviter les roches. »

Le major Robert Rogers, fameux chef de bande durant la guerre de Sept Ans, disait, en 1765, dans son *Concise Account of North America*, page 251, comment on fabrique ces canots dont les pareils n'existaient point en Europe et il ajoutait que les Sauvages de la rivière d'Ottawa étaient les meilleurs constructeurs de ces curieuses nacelles. Je prend son témoignage pour ce qu'il vaut⁶. Comme Weld et d'autres étrangers il ne mentionne pas les Canadiens. Ces Sauvages de l'Ottawa, si peu nombreux et plutôt errants que stables, ne devaient guère être aussi habiles, ni même aussi bien outillés que les Canadiens pour construire leurs canots, mais à coup sûr ils se suffisaient à eux-mêmes et n'achetaient pas la moindre pirogue des mains de nos gens.

Sous le régime français et ensuite celui des Anglais, les compagnies de traite se procuraient ces canots par l'industrie des Canadiens, car ceux-ci travaillaient dans les villes où tout le matériel était à leur portée et, de plus, ils tiraient de l'éducation européenne des ressources que ne possédaient guère les indigènes, tant habiles et ingénieux que fussent ceux-ci. Pour la raquette, la traîne sauvage, le campement, les Canadiens ont su bien vite dépasser l'adresse des Algonquins. Le principal rendez-

6. On verra plus loin que si Rogers omet les Trois-Rivières, on ne croit pas à la supériorité des canots de ce lieu, cette fabrication continuait d'y exister tout de même.

vous de traite étant fixé aux Trois-Rivières dès 1634, les Français y connurent les mitasses, mitaines, souliers sauvages, raquettes, etc.⁷, qui étaient choses particulières aux Sauvages et ils ne tardèrent pas à les imiter en améliorant ces produits. Ils substituèrent des pointes de fer aux flèches armées de pierre et d'os. Il y a lieu de croire que ce poste français devint promptement un atelier aussi bien qu'un magasin où l'on rassemblait les fourrures avant que de les expédier en France. La récolte des peaux de caribou, orignal, castor, martre, etc., se faisait durant toute l'année et constituait le principal commerce d'exportation avant l'époque où l'on songea à la grande culture des grains et à l'abattage des géants de la forêt pour en faire du bois de service vendu à l'étranger. Le canot d'écorce suffisait pour transporter les paquets de pelleteries. Quand arriva le tour des grains, il fallut des goélettes sur le fleuve et les rivières puis des navires océaniques. Le bois se flottait très bien jusqu'à Québec, où l'on construisait des bâtiments pour le recevoir et le transporter au-delà des mers.

Le canot d'écorce a régné parmi nous tant que le blé, l'avoine, le lin, le foin sont restés sur place

7. Trois-Rivières fut de bonne heure, en effet, l'atelier du pays à cet égard. M. Sulte réclame pour sa chère ville natale l'honneur d'avoir brillé au premier rang dans l'industrie des canots d'écorce; il aurait pu réclamer le même honneur pour l'industrie des raquettes. L'établissement de M. Eugène Balcer fabriquait encore il n'y a pas beaucoup d'années 3,000 paires de raquettes annuellement. Vingt personnes trouvaient du travail chez lui en 1905. C'était alors l'établissement le plus considérable du genre en Amérique.

Sur la raquette canadienne, voir le Rapport archéologique d'Ontario, publié par M. Orr, année 1920; **B.R.H.**, 1916, p. 95.

et tant que l'exploitation forestière a été inconnue. Représentons-nous l'état de la colonie alors que toutes les communications à distances un peu éloignées se faisaient par le canot d'écorce.

Thomas Anbury, enseigne au 24^e régiment d'infanterie, écrivait de Montréal en 1776, qu'il voit avec étonnement la dextérité des Canadiens à manier le canot d'écorce, toutefois il ajoute que les Sauvages les surpassent dans l'art de les construire, en ce sens qu'ils leur donnent plus de légèreté. Le terme « léger » se rapporte-t-il aux petites dimensions? En tout cas, les canots de traite étaient nécessairement lourds vu leur taille⁸.

Voici encore ce qu'il explique. Je traduis son texte: « Ceux des Sauvages sont faits d'écorce de bouleau, dont les pièces sont cousues ensemble au moyen de lanières découpées dans la partie intérieure de l'écorce et cette couture est gommée avec du brai ou plutôt une matière bitumineuse ressemblant au brai, pour rendre le tout étanche. Ils forment les côtes (varangues) de branches de noyer blanc. Ces canots portent de deux à trente personnes. Les canots dont se servent les Canadiens sont appelés « canots de bois » parce qu'ils sont formés d'un tronc d'arbre, d'orme rouge, creusé et il y en a qui portent vingt personne. »⁹

8. Lorsqu'il dit « much lighter construction », Anbury entend bien faire comprendre la légèreté des canots d'écorce comparés aux canots de bois. En un mot il attribue le canot d'écorce aux Sauvages et le canot de bois aux Canadiens, ce qui prouve qu'il n'a pas connu l'industrie des nôtres sous ce rapport.

9. Anbury dit (*Travels*, I, 77) que « c'est dans un canot d'écorce que le général Carleton passa (1775) avec un aide-de-camp à travers de la flotte ennemie quand il quitta Montréal pour aller mettre Québec dans un meilleur état de défense. » Non, c'était une embarcation à rames, un brigantin. Voir page 34.

Il est clair que notre officier ne sait pas que les meilleurs canots d'écorce étaient l'oeuvre des Canadiens. Il n'était pas des Trois-Rivières, c'est évident.

John Long, commerçant et interprète des Sauvages, disait, en 1777, que les canots d'écorce des Trois-Rivières étaient supérieurs aux autres et qu'on les exportait pour les vendre en grand nombre à Lachine.

C'est de Lachine que partaient les « voyageurs d'en haut », passant par la rivière Ottawa, la Mattawan, le lac Nipissing pour arriver au lac Supérieur et souvent plus loin, jusqu'à la rivière Rouge et plus loin encore, toujours plus loin. Les équipiers et les marchands de pelleteries brutes avaient leurs magasins à Montréal.

Vers 1783 ces « bourgeois » se réunirent presque tous pour former la Compagnie du Nord-Ouest qui dura en pleine prospérité jusqu'à 1820 et alors s'amalgama avec celle de la Baie d'Hudson.

Isaac Weld, en 1796, décrit les ouvrages en écorce brodée que les femmes des Trois-Rivières confectionnaient sous des formes artistiques, particulièrement ceux des religieuses Ursulines :

« L'écorce dont elles se servent ordinairement est celle du bouleau. Elles en font des sacs, portefeuilles, petits paniers, boîtes à toilette, etc., ornés de dessins brodés avec le poil d'original, qu'elles teignent des couleurs les plus vives. Elles font aussi des modèles de canot et des armes de guerre des Sauvages¹⁰.

10. De son côté, Anbury dit que « les religieuses des Trois-Rivières sont regardées comme les plus adroites de tout le Canada pour les ouvrages d'aiguilles et les petits bijoux. » *Travels*, I, 72.

« Les canots d'écorce de bouleau employés sur le Saint-Laurent et la rivière Ottawa, comme sur les lacs voisins, sont tous fabriqués dans la ville des Trois-Rivières par les Sauvages eux-mêmes. Le bouleau est très commun dans tous les environs et surtout dans la partie nord de la contrée où il parvient à une grosseur considérable. On tire de là presque toute l'écorce à canot. Cette écorce ressemble à celle du liège, excepté qu'elle est d'un grain plus serré et qu'elle est plus flexible, car on peut la rouler aussi facilement qu'une pièce de drap. Les Sauvages de cette région, lorsqu'ils vont à la chasse, ont toujours dans leur canot un certain nombre de rouleaux qui servent à improviser un abri sur des perches placées transversalement et supportées par des piquets fichés en terre. Les écorces sont étendues et attachées avec des cordages de fibres d'orme et le tout ne prend que dix minutes pour avoir des murs et un toit.

« Voici comment ils construisent leurs canots: Faits d'un bois pliant mais très fort, les membres sont d'abord unis ensemble et ensuite couverts par des pièces d'écorce que l'on coud les unes aux autres, en ayant soin d'appliquer sur les coutures une forte couche de goudron. Voilà pour l'extérieur. Afin que les objets qu'ils transportent n'endommagent point l'écorce, on double l'intérieur avec deux planches de sapin très minces, placées l'une sur l'autre mais dans un sens opposé. Une pirogue construite de la sorte est si légère que deux hommes peuvent aisément la porter sur leurs épaules, alors que sur l'eau elle peut contenir six personnes. Celles des Trois-Rivières passent pour

les meilleures, les plus élégantes et elles ont sur l'eau une très belle apparence. On en fait de toute grandeur jusqu'à contenir vingt hommes. Il est étonnant de voir avec quelle vitesse les Sauvages les manoeuvrent au moyen de simples pagaies. Le canot anglais le plus fin et le mieux construit, avec le même nombre de rames que les pagaies du vaisseau d'écorce sera, en moins de cinq ou six minutes, distancé de beaucoup. Par exemple, il n'y a que des hommes très expérimentés qui se hasardent dans ces embarcations parce que un faux mouvement de l'un d'eux les fait chavirer. »

Notons que : « les Sauvages les manoeuvrent » donne à supposer que Weld n'a pas vu les Canadiens dans leurs grands voyages.¹¹

Les grands canots de la Compagnie du Nord-Ouest qui allaient de Montréal au lac Supérieur, même jusqu'à la Saskatchewan, en 1804, étaient connus sous le nom de « rabasca »¹². Ils portaient de vingt à vingt-huit hommes à part le bagage, les provisions de bouche, les marchandises. Je ne pense pas que ceux des Sauvages aient jamais atteint de telles proportions, d'abord à cause des exigences de la solidité qui défiaient l'industrie des aborigènes et parce que ceux-ci utilisaient de préférence plusieurs embarcations lorsque le transport devenait considérable.

11. Autrefois la traversée du fleuve se faisait en canot. Sur les canotiers du Saint-Laurent, voir *B.R.H.*, 1899, p. 18; *Histoire de Champlain*, I, 435-440, article de M. Sulte.

12. Des anciens voyageurs du Nord-Ouest, habitants de la Gatineau, ont entretenu M. Sulte des « rabasca » de vingt-quatre et vingt-huit hommes. Sur les canots dits « rabasca » et ce mot même, voir *The Canadian Antiquarian*, 1900, p. 35; *B.R.H.*, 1922, p. 153, 154.

John Lambert (Travels, I, 489), décrivant la ville et les environs des Trois-Rivières, en 1808, s'exprime ainsi en abordant le sujet qui nous occupe :

« La plupart des grands canots d'écorce de la compagnie du Nord-Ouest sont faits en ce lieu. Plusieurs femmes de la ville confectionnent divers ouvrages de fantaisie, tels que des charmants joujoux et carnets de poche, des bourses, des corbeilles à ouvrage de femme, des pelottes à épingles, etc., avec des écorces curieusement découpées, cousues ensemble, ornementées de fleurs, d'arabesques brodées sur ce fond à l'aide de poil d'élan et d'original teint de couleurs vives et variées. Les Sauvages exécutent quelques travaux de ce genre mais inférieurs. »

Oui, il a raison. Tout ce que nous avons imité des Sauvages est devenu plus commode, plus joli, plus résistant, mieux fait, en un mot. J'ai connu ces brodeuses d'écorce qui vivaient toutes bien de ce commerce, car elles avaient en Angleterre un marché ouvert et de bons prix. La maison Hart, entr'autres, exportait aux bazars de Londres tout ce qu'elle pouvait acheter en ce genre de pièce de goût et de curiosité. On y voyait des chaussures d'enfants, des pantoufles de grandes personnes d'une forme artistique recouvertes de figures, de fleurs, de panaches d'original, de lisières de fruits des bois gentillemeut disposées autour des coutures et le long des courroies d'attache; des traînes sauvages minuscules délicieuses, des petites raquettes ravissantes, des costumes de poupée, des nattes de table, des couvertures de plats et tant de

choses qui n'avaient ni l'air commun ni rien de la gaucherie des ouvrières novices. Tout cela sortait d'une école d'artistes et l'industrie commerciale qui s'est emparé du genre, quelques années plus tard, n'a jamais pu retrouver la touche distinguée qui avait pour elle l'admiration des connaisseurs. En mécanisant le travail, l'art s'est perdu et le tout est maintenant tourné au banal.

Revenons aux pirogues. Joseph Sanson, de New-York, qui visita les Trois-Rivières en juillet 1817 remarque des canots sauvages le long de la grève, ce lieu étant, dit-il, fréquenté par les aborigènes du nord et de l'ouest qui y apportent des pelleteries, venant de plusieurs centaines de milles et ils amènent avec eux leurs familles sur ces fragiles embarcations. Il ne dit rien de la construction sur place¹³.

Les gens de la génération actuelle se montrent surpris d'entendre parler de canots d'écorce portant vingt-cinq hommes de manoeuvre à part le chargement de la traite, mais j'ai vu cela plus d'une fois entre 1847 et 1852 alors que la Compagnie de la Baie d'Hudson avait un dépôt dans notre ville. Son agent était Philippe Burns. Ces embarcations, une fois déchargées au rivage du fleuve, étaient enlevées avec un ensemble et une souplesse surprenante, retournées dans ce mouvement le fond en l'air et amenées sur les épaules de deux rangs de voyageurs qui partaient du pied

13. *Sketches of Lower Canada*. Dès cette époque la Compagnie de la Baie d'Hudson traitait avec les tribus sauvages du haut Saint-Maurice qui descendaient aux Trois-Rivières; aussi, nous ne serions pas surpris qu'elle ait eu déjà un dépôt en cette ville.

gauche et portaient ce fardeau d'un pas lent et mesuré à travers la ville jusqu'à la rue Volontaire où était un champ ouvert où se trouvait le vaste hangar de la Compagnie¹⁴. Nous, les enfants, nous faisons cortège en bande, suivant la cadence, pour ressembler aux voyageurs dont la démarche leste et conquérante nous enthousiasmait. Et que de personnes derrière nous en faisaient autant!

Ce spectacle c'était tout bonnement ce que les voyageurs nommaient un « portage », moins les arbres de la forêt et les inégalités du sol qui n'existaient point dans la ville. Par le Saint-Maurice jusqu'à la baie d'Hudson, je pense qu'il y avait quinze portages tous plus difficiles à franchir les uns que les autres, et par l'Ottawa jusqu'à la rivière Rouge on en comptait soixante-douze, selon Mgr Taché. Les canots avaient juste le temps, entre les glaces de mai et celles de novembre, d'aller et revenir du Nord-Ouest. J'ai connu des voyageurs qui avaient passé par la « baie d'Ursin » pour se rendre au fort Garry. Le canot d'écorce a été, durant deux siècles, le véhicule du grand commerce comme les chemins de fer aujourd'hui.

Philippe Burns possédait les terrains des deux côtés de la rue Volontaire, partie est. Le hangar de la Compagnie de la Baie d'Hudson se trouvait sur la lisière nord de la rue. Les enfants jouaient au milieu des Sauvages et apprenaient une foule de mots indiens qui nous servaient souvent comme langage spécial pour nous comprendre les uns les

14. Pour les réparer et les conserver en bon ordre entre deux voyages sur le Saint-Maurice et durant l'hiver.

autres sans redouter les oreilles étrangères. Les grands canots aux flancs bariolés de couleurs vives, les marmites de gomme fondue pour parer et masquer les coutures, les longs avirons, les faces basanées des Iroquois, leurs paroles brèves, hachées, sortant de la bouche comme d'une machine qui parle sans remuer les lèvres, je vois et j'entends tout cela, il me semble.

... Et M. Burns¹⁵, grand connétable, vieux, rond, bien mis, alerte, plaisantant avec tout le monde, même les mioches, toutefois redouté, apparaissant derrière la clôture lorsqu'il n'était pas dans la rue, en un mot se trouvant partout et surveillant les affaires d'un oeil ouvert et menaçant « comme un pistolet ». Quand il avait dit: « Mon satané gueux », un homme n'avait qu'à bien se tenir car il ne lui passait plus rien. Ah! qu'ils sont loin ces jours de mon enfance et que de gens disparus depuis lors, oubliés, remplacés par d'autres qui s'en iront bientôt à leur tour.

(1905 et 1916).

15. Dans les *Mélanges historiques*, vol. 3, p. 106, nous avons dit que M. Sulte avait la preuve que M. Burns était Anglais pur. Cependant, vol. 18, p. 76, M. Sulte assure qu'il est né à Montréal.

FRASER

Le clan des Fraser avait pris une part importante dans l'insurrection de 1745 en faveur du prince Charles-Edouard Stuart qui commença dans les montagnes de l'Écosse, poussa une pointe en Angleterre, s'arrêta court à trente lieues de Londres, rebroussa chemin, fut poursuivie par l'armée de Georges II qui la rejoignit à Culloden, dans les terres d'Aerdeen, et l'écrasa sans merci (avril 1746). La vengeance de la maison de Hanovre fut en proportion de la terreur qui s'était emparé d'elle au moment critique; les Écossais furent mis comme hors la loi. Le chef Fraser décapité, son clan ruiné et soumis à un régime de fer¹, et menant l'existence la plus misérable, telle était la situation de ces vaillants hommes et de leurs familles, de 1746 à 1757, alors que William Pitt, arrivant à la tête des affaires, exécuta un coup de maître qui renversa le système de persécution et fit entrer le costume écossais dans l'armée de ce même Georges II².

1. En butte à la vengeance du duc de Cumberland.

2. Pitt avait conçu l'idée surprenante de réhabiliter les Fraser, les Macdonald, les Cameron, les Campbell et autres Écossais semblables en les armant contre la France et en les envoyant à la conquête du Canada. Quinze cents hommes répondirent à l'appel. Le 78e régiment fut levé par le colonel Simon Fraser, dont le père fut exécuté en 1747; ce fut l'un des meilleurs de l'armée de Wolfe. *Mélanges historiques*, vol. 3, p. 48; vol. 7, p. 103, 104; vol. 10, p. 116; *B. R. H.*, 1899, p. 159, 219; la *Revue canadienne*, 1867, p. 850; J.-M. Lemoine, *Monographies et Esquisses*, p. 469; *Maple Leaves*, éd. 1873, p. 141-158; LeJeune, *Dictionnaire général du Canada*, I, 658.

Lorsque la guerre éclata entre la France et l'Angleterre, en 1755, Pitt craignit de voir les montagnards écossais recommencer leur marche sur Londres. La première fois, on a vu qu'ils s'étaient approchés à trente lieues de la capitale et ne s'étaient arrêtés qu'à défaut des secours de France qui n'arrivèrent que par la suite et en très petit nombre.

La lutte dans laquelle l'Angleterre était engagée au centre de l'Europe, la France comprise, absorbait tous ses régiments, mais Pitt voulait prendre le Canada et il fit appel aux Écossais, leur promettant l'oubli du passé, ce qui arriva en effet. Un superbe et nombreux corps de highlanders se forma en peu de temps et la crème de cette troupe était des Fraser — un régiment entier de ce nom avec un commandant et des officiers *tous Fraser*. La masse se composait de jeunes gens non encore mariés. Tous de langue écossaise et le plus grand nombre catholiques-romains, avec le costume des montagnes au complet et somptueusement fourni par le trésor public. L'arme du fantassin, le fusil, ne comptait aux mains de ces hommes que pour le moment d'une décharge à très courte distance et alors ils le laissaient tomber à terre et se servaient de la *claymore*, terrible sabre, long, large, pesant, parfois manié à deux mains et dont ils portaient des coups foudroyants, car leur genre de combat était le corps-à-corps et ils y excellaient.

Les Canadiens étaient redoutables par la précision de leur tir et l'éparpillement qui les rendait

insaisissables. Les Français formant la ligne et chargeant à la baïonnette étaient souvent irrésistibles mais le tir des Canadiens ne pouvait pas être rapide à cause de la lenteur de l'opération de la cartouche et du bassinet, tandis que la *claymore* écartait ou brisait baïonnette et fusil au premier choc.

Les Ecossais ne connaissaient les Canadiens ni d'Adam ni d'Eve, mais ils avaient une forte dent contre les Français qui, disaient-ils, leur ayant promis de l'aide pour le soulèvement de 1745, ne s'étaient montrés nulle part et, sur ce point, ils espéraient bien se venger en Canada de l'abandon dans lequel leurs prétendus alliés les avaient laissés.

Aux plaines d'Abraham ils firent encore mieux que Wolfe, Monckton et Townsend n'auraient pu désirer, aussi les récompenses ne leur manquèrent pas, mais, de plus, lorsque ceux de ces quinze cents hommes qui restaient manifestèrent le désir de s'établir dans la colonie, on s'empressa de leur concéder des terres au-dessous de Québec — et qu'arriva-t-il? ils épousèrent des Canadiennes, la langue gaélique disparut pour faire place au français. Tout le régiment se fondit dans le peuple canadien.

Ceux qui ne s'étaient pas mis à la culture de la terre faisaient autre chose et ce n'étaient point les gens les moins utiles. On connaît l'histoire de l'Angleterre et le développement que prirent les industries à partir de l'époque où les Ecossais y

furent reçus sur le pied de l'égalité. Même chose au Canada.

Dès 1768, Malcolm Fraser et sa femme Grisel Mackintosh sont aux Trois-Rivières, par exception, ainsi qu'un Robert Fraser et sa femme du nom de Mary..., lesquels, le 26 avril 1771, y font inhumer leur fils John³.

Ceux-là n'étaient pas adonnés à la culture des champs et Malcolm Fraser me paraît avoir été marié peu avant 1768, en Ecosse peut-être. Voici la liste de ses enfants nés aux Trois-Rivières et enregistrés à l'église anglicane :

John, né le 19 mars 1769, baptisé le 20 mai suivant.

Jeanne, née le 20 février 1771, baptisée le 27 du même mois.

James, né le 17 octobre 1775, baptisé le 20 du même mois.

Malcolm, né le 17 avril 1777, baptisé le 23 du même mois.

Peter, né le 3 février 1778, baptisé le lendemain.

3. Le lieutenant highlander Robert Fraser a dû flâner un peu trop à Batiscan, en mars 1761, puisque, par sa faute, Madeleine Roy donne naissance à une fille baptisée le 9 déc. 1761 sous le nom de Marie-Rosalie Fraser. Mgr Tanguay, *Dictionnaire généalogique*, IV, 103.

Quel nombre de protestants y avait-il parmi les Fraser? C'est plus que nous ne pouvons dire, mais il devait être assez limité.

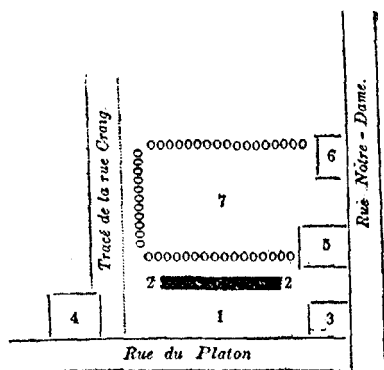
Le 17 novembre 1775, vers midi, Malcolm Fraser étant sur le rivage, au bout de la rue du Platon, vit arriver par le haut du fleuve une barge dans laquelle se trouvaient le gouverneur Carleton, le capitaine du brigantin, Jean-Baptiste Bouchette, les sieurs Joseph Boucher de Niverville et Charles-Louis Tarieu de Lanaudière, ainsi qu'un sergent du nom de Bouthillier qui avaient passé, durant la nuit, de Berthier à la Pointe-du-Lac, à travers les détachements de l'armée américaine, tant sur le fleuve que le rivage du nord, et comptant bien se reposer aux Trois-Rivières, mais Fraser leur dit que la ville était pleine d'officiers ennemis et que leurs troupes avaient passé Yamachiche en route pour Trois-Rivières. J'ai raconté cette histoire au long il y a quelques années⁴.

Au mois de juin 1776, lorsque les Américains furent battus dans la Commune des Trois-Rivières, c'était un Fraser qui commandait la troupe anglaise. En 1777, à Montréal, un capitaine Fraser était surintendant des Sauvages⁵.

J'allais oublier de dire que Pierre de Sales Laterrière étant parti des forges Saint-Maurice au printemps de 1776 pour se rendre à Québec y fut

4. Voir Sulte, **J.-B. Bouchette**, M.S.R.C., 1908; **le Chevalier de Niverville**, M.S.R.C., 1909.

5. Thomas Anbury, **Travels**, I, 147.



- 1 Place du marché.
- 2 Bancs des bouchers.
- 3 Maisonnette rouge où Malcolm Fraser avait sa salle d'encan.
- 4 Propriété de Wm. Grant.
- 5 Maison de Pierre Toupin.
- 6 Forge de Pierre Toupin.
- 7 Jardins.

arrêté en arrivant et confié à la garde du capitaine Malcolm Fraser qui le traita fort gentiment⁶.

En 1790 Malcolm Fraser avait sa salle d'encan dans une maisonnette rouge au coin des rues du Platon et Notre-Dame⁷. A cette date il se souleva une assez curieuse difficulté, à propos de milice, entre le colonel de Niverville et Malcolm Fraser né en ce pays⁸. C'est Malcolm, né en 1777, fils de notre Malcolm qui était alors (1790-1791) l'un des syndics de la commission de la Commune. Ce bureau jouait, plus ou moins, le rôle dévolu plus tard à la municipalité de la ville. En 1799, notre homme signe l'adresse de félicitation et d'adieu au

6. *Mémoires de Laterrière*, p. 97; *LeJeune, Dictionnaire général du Canada*, I, 659.

7. De là jusqu'à la ligne de la rue Craig actuelle était la place du marché de la ville. *Mélanges historiques*, vol. 3, p. 95.

8. *B.R.H.*, 1912, p. 5. Cette affaire de milice est rapportée à l'article sur Samuel Sills, dans le présent volume; elle est racontée au long dans Sulte, *le Chevalier de Niverville*, M.S.R.C., 1909.

gouverneur Prescott. C'est la dernière mention de lui que je connaisse⁹.

Les fils, Malcolm et James, étaient lieutenant et enseigne dans la milice de la ville en 1806. John, en 1812, avait le soin des magasins militaires. Tous trois servirent comme officiers durant la guerre de 1812-1815¹⁰.

Le protonotaire des Trois-Rivières, en 1814, se nommait Thomas Fraser¹¹. En 1825 un Hugh Fraser demeurait près de la prison¹².

Dans une histoire locale, ces petites choses peuvent contribuer à éclaircir certains faits. C'est

9. Bien qu'il ait signé plusieurs des pétitions mentionnées dans les *Documents constitutionnels, 1759-1791*, Malcolm Fraser, des Trois-Rivières, ne doit pas être pris pour son homonyme de Québec, l'un des plus ardents partisans de réformes et qui n'était autre que le seigneur de Mount Murray (La Malbaie), le même qui arrêta Laterrière en 1776. Notre Fraser trifluvien fut l'un de ceux que le conseil du gouverneur voulut consulter en 1786 sur des questions de commerce et de police à proposer dans l'intérêt général du Canada et, en particulier, pour celui des Trois-Rivières. *Ibid.*, p. 606, 607.

10. *Nelson Almanac for 1813*. Les Fraser qui servirent en 1812-1815 sont légion. Voir Index, p. 284, 285, Irving, *Officers of the British Forces in Canada during the war of 1812-15*.

11. *Mélanges historiques*, vol. 3, p. 49, 50. Thomas Fraser avait travaillé comme collègue de Charles Thomas, en 1809, aux charges de protonotaire et greffier de la paix. Il est bien connu dans l'histoire des Trois-Rivières, ainsi que le juge John Fraser, de Québec, également du clan des Fraser. P.-G. Roy, *les Juges de la Province de Québec*, p. 223.

12. En 1808, Hugh Fraser est reçu avocat; en 1809, il est cité comme député de Charles Thomas dans la charge de greffier de la couronne aux Trois-Rivières. De 1822 à 1826, il est greffier de la paix, alors qu'il va à Montréal où on le cite peu après comme protonotaire. *B.R.H.*, 1904, p. 275; 1905, p. 339; *Les Ursulines des Trois-Rivières*, III, 412, 413, 421; *Mélanges historiques*, vol. 3, p. 50; vol. 18, p. 79.

avec des atomes que le globe terrestre a été construit. En accrochant des miettes les unes aux autres je refais un chapitre des temps oubliés et, de cette manière, nous avons l'histoire écrite, tirée des limbes.

Rassemblons donc les matériaux qui peuvent servir à cet objet. Dans le domaine de l'histoire, rien n'est petit, rien n'est perdu, tout peut être utile, ou au moins intéressant lorsqu'il s'agit d'événements, de lieux et de personnages qui nous touchent de si près.

(1906).

SAMUEL SILLS

L'un des premiers Anglais établis aux Trois-Rivières après la capitulation de Montréal fut Samuel Sills. D'après *le Mercury* de Québec du 7 juillet 1832, il se serait fixé parmi nous en 1761.

Cependant, je n'ai nulle part rencontré son nom avant l'année 1770 alors qu'il est nommé maître de poste des Trois-Rivières en remplacement de Aaron Hart, qui l'avait été depuis 1763¹. A sa mort (1800) Samuel Sills était encore maître de poste. Il tenait le bureau au numéro 16 rue du Fleuve, aujourd'hui boulevard Turcotte, à mi-chemin entre les rues des Casernes et Saint-Louis².

1. De fait, Samuel Sills semble avoir habité la ville de Québec durant plusieurs années après la conquête. Le 2 décembre 1763, François-Borgia-Louis Levasseur dit Borgia loue à Sills un terrain sur le chemin (la rue) Saint-Jean, par acte passé devant Jean-Claude Panet. Sills est dit négociant de Québec. Il y a une maison sur le terrain; c'était probablement une reconstruction puisque la maison de Borgia à laquelle s'appuyait l'aile gauche de Wolfe avait été incendiée au commencement de la bataille des plaines d'Abraham.

Le 16 octobre 1764, Samuel Sills est l'un des jurés d'accusation, à Québec. *Papiers Haldimand*, B. 8, p. 132. **Documents constitutionnels**, 1759-1791, p. 132, 133. La même année il signe le premier sur une pétition des commerçants de Québec pour demander l'abolition du gouvernement militaire. **Documents constitutionnels**, 1759-1791, p. 143.

2. Voici la liste des maîtres de poste des Trois-Rivières: Aaron Hart, 1763 à 1770; Samuel Sills, 1770 à 1800; Edward Sills, 1800 à 1823; Joseph Squeray dit Labbé, 1823 à 1825; John Bignell, 1825 à 1829; David Chisholme, 1829 à 1836; Capitaine John Robertson, 1836 à 1848; C.-K. Ogden, 1848 à 1902; William Chagnon, 1902 à 1903; L.-G. Jourdain, depuis 1903. Voir les *Ursulines des Trois-Rivières*, III, p. 417, 418.

Le 22 juin 1774, les commissaires qui administrent la ville accordent à Samuel Sills un terrain dans la Commune de 47 x 100 pieds.

Le notaire Jean-Baptiste Badeaux, racontant ce qui se passait aux Trois-Rivières au printemps de 1776, dit qu'il dîna chez Sills en compagnie de plusieurs personnages, tant américains que trifluviens. Ce M. Sills était un homme d'esprit, si j'en juge par une réponse qu'il fit à M. Laframboise, à la suite d'un dîner de cérémonie qui eût lieu le 30 mars 1776 et auquel prirent part des Bostonnais et des Canadiens. Quelques jours plus tard le même annaliste parle de Sills qui donne à coucher aux voyageurs. Le 28 mai, il mentionne une assemblée qui s'est tenue chez Sills³.

Vers 1778, Laterrière, se trouvant aux Trois-Rivières, alla dîner « à l'auberge de Sills. »⁴

Donc, Samuel Sills était maître de poste et tenait en même temps une maison de pension ou quelque chose approchant.

Le 13 mai 1781, Samuel Sills, qui représente Nathaniel Day demeurant en Angleterre, cède à la Commune le dernier arpent de terrain du moulin Laguerche⁵.

Sur une pétition demandant une Chambre d'assemblée, en novembre 1784, on voit les noms des

3. Abbé Verreau. *Invasion du Canada*, p. 185, 194, 202, 216.

4. *Mémoires de Laterrière*, p. 104.

5. *Mélanges historiques*, vol. 18, p. 60.

Trifluviens anglais suivants : Samuel et John Sills, Aaron, Ezéchiel et Moses Hart, John et Malcolm Fraser, Philip Lloyd, John McPherson, William Nelson, R. Mell⁶.

En 1784-1785, il était l'un des syndics de la Commune, avec le chevalier de Tonnancour et A.-L. Bellefeuille. Le 20 avril 1788, Sills est élu de nouveau à cette charge avec J.-B. Boivin et J.-B. Corbin.

Au mois d'août 1790, Malcolm Fraser, fils, et deux fils de Samuel Sills (Jonathan et Joseph) étaient enfermés dans la prison des Trois-Rivières par ordre de l'état-major de la milice. Cette affaire fit grand bruit⁷.

Lorsqu'il mourut, le 18 août 1800, Sills était l'agent de la *Gazette de Québec* aux Trois-Rivières. Joseph-René Kimber le remplaça.

Edward Sills succéda à son père comme maître de poste et occupa cette fonction jusqu'à sa mort,

6. Documents constitutionnels, 1759-1791, p. 487. Le 13 novembre 1786, le comité du conseil sur le commerce et la police adresse une lettre aux magistrats de Québec, Montréal et Trois-Rivières, les priant d'exposer les améliorations qu'il serait urgent d'apporter dans l'administration du pays en général. Le 28 décembre suivant, Aaron Hart, Malcolm Fraser, Samuel Sills et J. Laframboise soumettent quinze propositions aux noms des Trifluviens. Ibid, p. 606, 607.

7. Les trois personnes en cause avaient refusé d'obéir aux instructeurs de la milice trifluviennne et de reconnaître la juridiction de la cour dans cette affaire qui semble avoir été une pure comédie. Voir les *Ursulines des Trois-Rivières*, III, p. 451, 452; *Sulte le Chevalier de Niverville*, M.S.R.C., 1909, p. 57; *l'Union libérale*, 22 mars 1889, et surtout la *Bastille septentrionale ou les Trois sujets britanniques opprimés*. Montréal, 1791, chez Fleury Mesplets.

en 1823. *Le Constitutionnel* des Trois-Rivières, le 10 juin 1823, publie une annonce datée du 26 mai de James-H. Kerr et M. Mabey disant qu'ils sont les exécuteurs testamentaires de « feu Edward Sills, maître de poste de cette ville. »⁸

Mlle Sarah Sills, né en 1760 ou 1761, mourut aux Trois-Rivières sous les atteintes du choléra le 29 juin 1832, « âgée de soixante-douze ans. » *Le Mercury* du 7 juillet note à ce propos qu'elle était le dernier membre d'une famille établie aux Trois-Rivières en 1761. « Sarah Sills, the last of a most respectable family resident in the town of Three Rivers since 1761. »⁹

(1889).

8. Edward Sills tint aussi une école anglaise à l'encoignure des rues des Forges et Royale, dans la maison occupée aujourd'hui par M. Richer, encanteur. C'est dans cette maison, dit M. Edmond Blais sur un témoignage de M. Baptist, que les Presbytériens tenaient leurs exercices religieux avant la construction de leur église en 1860.

9. Voir H.-C. Stuart, *The Church of England in Canada*, p. 21; Sulte, *le Chevalier de Niverville*, M.S.R.C., 1909, p. 57. Outre Edward, Jonathan, Joseph et Sarah Sills, ci-dessus nommés, signalons leur frère John, décédé en 1821 ou peu avant. John Sills et John Bell étaient marchands associés à Montréal et faisaient affaires sous le nom de John Bell & Cie. P.-G. Roy, *Inv. des concessions en fief et seigneurie*, V, 33.

ZACHARY MACAULAY

L'acte de sépulture (17 avril 1821) de ce personnage le fait naître en 1759; c'est plutôt 1739 puisque, en 1758, il était au siège de Louisbourg et l'année suivante, à celui de Québec. On a dit erronément qu'il fut le père de lord Macaulay, l'historien, née en 1800, en Angleterre¹. Zachary Macaulay est mentionné comme enseigne à bord du navire de guerre *Princess of Orange* vers 1760. Il s'établit à Québec où nous le voyons domicilié en 1764². Selon les apparences, il s'occupait du commerce de bois. En novembre 1767 il signe une pétition contre un projet de loi de faillite. En avril 1768 il signe une pétition contre la nomination de George Allsopp comme secrétaire provincial. En 1770 son nom est au bas de la première des pétitions demandant une chambre d'assemblée. En 1772 il projeta d'exploiter la pêche de la morue et demanda la concession de deux mille cinq cents acres de terre au nord de la pointe Percée, et deux mille acres sur la rivière au Renard.

En 1773 il fut délégué avec Thomas Walker, par un comité de Québec, pour obtenir une cham-

1. C'est dans l'ouvrage de Samuel-J. Watson, **Constitutional History of Canada**, Toronto 1874, que se trouve la note suivante au sujet des pétitions de 1774: « Le nom qui se présente le plus souvent dans toutes les mesures prises pour obtenir une chambre d'assemblée est celui de Zachary Macaulay, père du plus grand des historiens de la Grande-Bretagne. » (P. 22, note). Voir **B.R.H.**, 1896, p. 80, 172, 173; 1897, p. 7.

2. H.-C. Stuart, **The Church of England in Canada**, p. 21.

bre d'assemblée et autres mesures législatives du parlement britannique. Le baron Masères leur prêta son aide en cette occasion, durant leur séjour à Londres³.

En novembre 1774, un comité mixte de gens de Québec et de Montréal se réunit à Québec pour s'opposer au maintien du Droit français dans la province. Le premier nom sur la liste des membres de Québec est celui de Zachary Macaulay et le second est Thomas Walker comme chef du groupe de Montréal. Dans la liste des mécontents qui, en 1775 et 1776, ont servi avec zèle la cause des révoltés des treize colonies, figure le nom de Thomas Walker, mais pas celui de Macaulay.

Zachary Macaulay était encore à Québec en 1784. En 1785 on le trouve à Londres, en compagnie de Hay, l'un des hommes arrêtés auparavant (1778) par le gouverneur Haldimand et emprisonnés à Québec⁴. Le 23 octobre 1786 Macaulay signe une adresse de félicitation à lord Dorchester à l'occasion du retour de ce gouverneur en Canada.

C'est vers cette époque qu'il paraît s'être éta-

3. Sulte, Fryer et David, *History of Quebec*, p. 214, 227, 231, on voit que Macaulay et Walker sont délégués en Angleterre pour soutenir les prétentions des protestants du Canada qui demandent une chambre législative. Chapais, *Cours d'histoire du Canada*, I, 204; *Documents constitutionnels*, 1759-1791, p. 270, 321, 322, 324, 326, 329, 332, 391, 393.

4. Sulte, *Mélanges historiques*, vol. 7, p. 79; B.R.H., 1896, p. 173; *Documents constitutionnels*, 1759-1791, p. 485.

bli à Yamachiche pour y faire le commerce de bois⁵.

Par une commission du gouverneur, en date du 25 avril 1790⁶, sont nommés juges de paix du district des Trois-Rivières Nicolas Montour, Pointe-du-Lac; John Antrobus, Trois-Rivières; Zachary Macaulay, Yamachiche; et Joachim Lanouette, Champlain. Le 22 avril 1797, Macaulay est de nouveau nommé juge de paix pour le district des Trois-Rivières⁷. L'*Almanach de Québec* de 1797 donne le lieutenant Macaulay (McCauly) commandant les milices des forges Saint-Maurice. De Yamachiche aux Forges il n'y a pas loin. Les forges Saint-Maurice tiraient de la mine de fer de Yamachiche⁸.

C'est en 1798 que Mathew Bell prit le bail des forges Saint-Maurice. De ce moment Macaulay fut employé dans cette exploitation, mais je pense qu'il y était avant Bell pour le compte du gouvernement. Les ouvriers de 1800 que j'ai connus vers 1850 m'ont parlé du « Grand Macaly. »

Le 8 janvier 1803 le canton de Granby fut concédé à Henry Caldwell et ses compagnons de mi-

5. C'est juste. Dans un rapport du capitaine Twiss, des ingénieurs royaux, il est dit que Macaulay a entrepris de fournir le bois nécessaire aux fortifications.

6. C'est la plus ancienne commission de juges de paix conservée au greffe des Trois-Rivières.

7. B.R.H., 1897, p. 7. En 1799, nouvelle commission pour les juges de paix: Nicolas Montour, John Antrobus, Zachary Macaulay, Joachim Lanouette et Louis Picard. (*Almanach de Québec*).

8. Sulte, *les Forges Saint-Maurice*, p. 174.

lice qui avaient pris part à la défense de Québec l'hiver de 1775-1776 et le nom de Zachary Macaulay est du nombre.

Le 9 juin 1803, Macaulay reçoit ordre de diriger les exercices des miliciens des forges Saint-Maurice.

John Lambert, qui était aux Trois-Rivières en 1808, dit que « les Forges Saint-Maurice ont pour surintendant Zachary Macaulay. »⁹

En 1812, Macaulay, qui alors était capitaine, enrôle des ouvriers dans sa compagnie des Forges.¹⁰

La Gazette des Trois-Rivières de 1821 annonce sa mort en ces termes : « Décédé à Montréal, mercredi, le 17 avril 1821, Zachary McAulay, écuyer, âgé de 62 ans (plutôt 82 ans), major de milice aux Trois-Rivières, ancien magistrat du district et directeur des forges Saint-Maurice pendant nombre d'années. »

Son fils, que j'ai bien connu, était un bon géant, très bien élevé. Il a longtemps travaillé aux forges Saint-Maurice¹¹. Il avait trois garçons et deux filles, tous des gens charmants et remplis de talents. Haute taille, port gracieux, manières agréables. L'un des garçons, Georges-Henry, était secrétaire de Joseph-Édouard Turcotte, président de la Chambre d'assemblée vers 1860. Il avait des

9. Sulte, *les Forges Saint-Maurice*, p. 178.

10. Sulte, *les Forges Saint-Maurice*, p. 182; Irving, *Officers of the British Forces in Canada during the war of 1812-15*, p. 158.

11. Sulte, *les Forges Saint-Maurice*, p. 189, mentionne H. McCauley, employé en 1842.

talents, la plume et la parole faciles. Il fonda *la Gazette des Trois-Rivières*, en 1860, avec J.-A.-N. Provencher et Calixte Levasseur¹². Il est mort vers 1870, traducteur à la Chambre des Communes, à Ottawa, mon confrère de bureau, pur Canadien.

(1889).

12. B.R.H., 1901, p. 284. Auteur de: *Canada. Its political past, present and probate future. An essay delivered before the Hochelaga Debating Club, Montréal, 12 décembre 1858, Montréal 1858, in-8, 16 p.* — *Passé, présent et avenir du Canada. Essai lu à Montréal devant l'Institut Canadien, traduit par Médéric Lanctot, Montréal 1859, in-12, 31 p.* — *The System of landed credit or la Banque de Crédit Foncier, Québec 1863, in-8, 67 p.* — *Le système de crédit foncier. Fonctionnement de cette institution en Europe, etc., traduit de l'anglais par Emm. Blain de Saint-Aubin, Montréal, 1862, in-8, 32 p.* — *The proposed B. N. A. Confederation, Montréal 1867, in-8, 13 p.*

JOHN ANTROBUS

La famille Antrobus s'est établie aux Trois-Rivières vers 1789.

D'abord, *la Gazette de Québec* du 30 décembre 1784 publie l'annonce de John Antrobus, épicier à Québec. En 1785, son nom figure sur la liste des jurés de Québec. Le 11 décembre 1788, *la Gazette de Québec* publie les noms des citoyens qui se sont prononcés en faveur d'un gouvernement constitutionnel pour la province. On y voit: John Antrobus, marchand à Québec¹.

La plus ancienne commission créant des juges de paix dans le district des Trois-Rivières est du 25 avril 1790. Elle nomme Nicolas Montour, John Antrobus, Zachary Macaulay et Joachim Lanouette. On peut la voir au greffe de la Paix où L.-U.-A. Genest a eu l'obligeance de me la montrer.

C'est donc en 1789 que John Antrobus devint citoyen des Trois-Rivières.

Le *Directory* de Québec, année 1791, renferme le paragraphe suivant: « La rue du Cap Diamant commence au quai de M. Antrobus et se termine à l'extrémité du quai de M. Dunière, sous le Cap Diamant. »

La *Société du Feu*, établie aux Trois-Rivières le 8 septembre 1796, entra sans retard en pleine activité, comme le prouve son « Brouillard » ou cahier

1. Documents constitutionnels, 1759-1791, p. 523, 583.

de procès-verbaux, que j'ai sous les yeux. A la séance du 5 juin 1797 John Antrobus demanda que les registres fussent écrits dans les deux langues et il s'offrit pour rédiger le texte anglais. Accepté unanimement².

Je n'ai pas retrouvé le cahier anglais si toutefois il a existé. Le plus ancien document en langue anglaise que je connaisse de cette société porte la date de 1819. C'est une pièce concernant la division de la ville en trois quartiers.

D'après l'*Almanach de Québec*, année 1799, les juges de paix des Trois-Rivières étaient: Nicolas Montour, John Antrobus, Zachary Macaulay, Joachim Lanouette et Louis Picard. De plus John Antrobus était grand-voyer des Trois-Rivières. Sa commission datait du 11 juin 1793³.

Le 5 mai 1801 il signe des instructions pour faire légaliser le chemin de front de la rivière des Envies, à l'endroit nommé les Grandes-Chûtes, depuis la terre de Joseph Bordeleau jusqu'à celle d'Hyacinthe Cossette, cette dernière comprise.

Le 1er novembre 1802, John Antrobus, grand-voyer du district des Trois-Rivières, touche son salaire annuel de 45 louis sterling.

En 1804 il y eut un procès aux Trois-Rivières au sujet du coût des réparations faites au pont de la Rivière-du-Loup (aujourd'hui Louiseville). Le jugement accorda dix louis, cinq chelins et deux deniers à Georges Lambert pour ces travaux, la-

2. Sulte, *Mélanges historiques*, vol. 2, p. 79.

3. B. R. H., 1904, p. 228, 283; P.-G. Roy, *Inv. des procès verbaux des grands-voyers*, V, 175; VI, 301.

quelle somme fut payée par l'Etat, si j'en crois une lettre du secrétaire du gouverneur-en-chef adressée à John Antrobus, le 19 mars 1804⁴.

Je vois aux archives du ministère de l'agriculture que John Antrobus possédait une terre dans la seigneurie de Sorel en 1802, et je retrouve sa signature parmi celles de quelques citoyens de Sorel sur un document, en 1806. L'écriture tremblée est celle d'un vieillard⁵.

Antrobus avait écrit aux lords du Trésor, à Londres, pour se faire accorder certain lot de terre situé au bord du fleuve à Québec. En 1805 l'affaire n'était pas encore réglée, comme le montre la correspondance déposée au secrétariat d'Etat, Ottawa.

L'*Almanach de Québec* de 1806 mentionne John Antrobus, juge de paix et grand-voyer des Trois-Rivières.

Le régiment des *Canadian Fencibles*, sous les ordres du lieutenant-colonel Shank, était caserné aux Trois-Rivières en 1808 et s'occupait de recruter pour le service militaire, ce qui donna lieu

4. Sulte, *Mélanges historiques*, vol. 10, p. 62.

5. Parmi les nombreuses demandes de concessions de terre, dans la seigneurie de Sorel, le long de la ligne de Saint-Ours, en 1802, on cite Michel Doucet, John et E.-W.-R. Antrobus et Henry Motz, ex-secrétaire de lord Dorchester. Archives du secrétaire d'Etat, cahier V., vol. 278, p. 56, 64, 81.

Il se peut que Antrobus ait eu une résidence à Sorel; on sait qu'il y demeura; il avait été l'heureux gagnant d'un des huit lots tirés au sort par le Conseil, le 28 décembre 1787. Abbé Couillard Després, *Histoire de Sorel*, p. 135.

Le 20 juin 1792, Antrobus pétitionne pour obtenir le canton Brandon, en arrière de la seigneurie de Berthier; sa requête est renvoyée. Abbé Caron, *la Colonisation de la Province de Québec, les Cantons de l'Est*, p. 146, 321.

à quelques disputes, à la suite desquelles une pétition des citoyens fut envoyée au gouverneur-en-chef se plaignant de la conduite des recruteurs. John Antrobus, qui siégeait à la cour en qualité de juge de paix, ne voulut pas consentir à ce que la pétition passât devant le tribunal et il quitta son banc. Une enquête eut lieu au sujet des plaintes, lesquelles furent déclarées futiles et malicieuses⁶.

Le Canadien du 29 octobre 1808 publie les comptes de la province. On y voit que John Antrobus recevait à titre de grand-voyer du district des Trois-Rivières un salaire de quatre-vingt-dix louis.

Malade, il résigna cette fonction en faveur de son fils et fut remplacé par Edmund-William-Romer Antrobus, le 28 janvier 1820. Celui-ci devint par la suite, le 11 novembre 1826, grand-voyer de Québec et fut le dernier titulaire⁷.

John Antrobus mourut aux Trois-Rivières le 8 mai 1820. *La Gazette de Québec* du 15 mai annonçait son trépas dans les termes suivants: « Aux Trois-Rivières, lundi le 8 mai, décède, à l'âge de 64 ans (donc né en 1756), John Antrobus, Ecr., ci-devant marchand de cette ville, et pendant 25 années de sa vie grand-voyer du district des Trois-Rivières. Le grand nombre de qualités estimables qui l'ont distingué rendront sa mémoire longtemps

6. Voir *Montreal Gazette*, 19 mai et 2 juin 1808; Sulte, *Pages d'histoire du Canada*, p. 425.

7. P.-G. Roy, *Inv. des procès verbaux des grands-voyers*, V, 165, 176; VI, 301; Sulte, *Mélanges historiques*, vol. 18, p. 70, 78; B. R. H., 1896, p. 140.

et justement chère au cercle nombreux et respectable de ses amis et de ses connaissances. »

Il avait épousé Catherina-Betsy-Isabella, fille de l'honorable James Cuthbert, seigneur de Berthier, laquelle était décédée à Sorel le 22 janvier 1806.

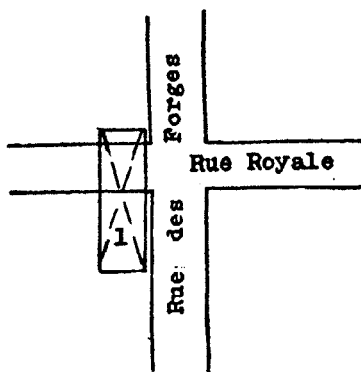
Leur fils Edmund-William-Romer a eu une carrière remarquable⁸.

(1888).

8. Voir sur lui **B. R. H.**, 1906, p. 78; P.-G. Rdy, **Fils de Québec**, 3e série, p. 73; le **Trifluvien**, 3 avril 1900.

LE GÉNÉRAL BROCK

La maison située entre cour et jardin, à l'encoignure des rues des Forges et Royale, aux Trois-Rivières, a été occupée, au commencement du dix-neuvième siècle, par des membres de la famille du général sir Isaac Brock, le vainqueur de Queenston. Le nom de cet officier se rattache par là aux souvenirs de notre ville.



1 Les dames Short, Wallace-Dunn, Brock, demeuraient au coin des rues Des Forges et Royale, Trois-Rivières. On a coupé leur jardin pour prolonger la rue Royale.

Isaac Brock était le huitième fils de John Brock et d'Elisabeth de Lisle. Il avait vu le jour à l'île de Guernesey, le 6 octobre 1769, l'année même où naquirent Marceau, Joubert, Tallien, Walter Scott, Ney, Soult, Chateaubriand, Cuvier, Wellington et Napoléon — une année féconde en grands hommes, on le voit.

En 1785 il acheta un grade d'enseigne au 8e régiment d'enfanterie, dit le régiment du roi, devint lieutenant en 1790, capitaine en 1791, et major en 1793. Il était lieutenant-colonel du 49e ré-

giment depuis 1797 lorsqu'on l'envoya en Canada, (1802). On connaît sa belle conduite militaire durant les dix années qui suivirent.

Arrivé aux charges les plus élevées dans l'administration de la colonie, colonel en 1805, major-général en 1811, administrateur du Haut-Canada en 1811, fait chevalier de l'ordre du Bain, le général Isaac Brock venait de prendre le Détroit (15 août 1812) et défendait la frontière du Niagara, lorsqu'il mourut dans les bras de la victoire, à Queenston, le 13 octobre 1812, laissant un nom vénéré parmi les troupes et dans toutes les classes de la société, en Canada.

Son frère avait épousé Mlle Lucie Short, fille du révérend Robert-Quirk Short, ministre anglican des Trois-Rivières, et résida quelque temps aux Trois-Rivières où sa veuve demeura après lui, jusque vers 1850, je crois¹.

Le général mourut célibataire, d'après ce que m'a dit feu le lieutenant-colonel W.-F. Coffin, le-

1. Samuel Brock était enseigne au 1er régiment de Northumberland, puis il devint capitaine. En 1812, il pilota le « Sir Isaac Brock », navire de 30 canons, sur le lac Ontario, qui fut pris et détruit par les Américains au mois d'avril 1813. En 1824-1825 il escorta en Angleterre les chefs hurons de Lorette délégués auprès du souverain pour se faire remettre la seigneurie de Sillery. Le 8 avril 1825, accompagnés de sir John Chapman et de M. Brock, ils se rendirent au château de Windsor où ils furent présentés au roi. Les médaillons de Georges III, qu'ils avaient reçus de la main de sir Isaac Brock, ayant attiré l'attention de Georges IV, celui-ci leur offrit à chacun d'eux un beau médaillon d'or. Après avoir été traités avec beaucoup d'égards, les chefs hurons revinrent au Canada aux frais du gouvernement anglais, tandis que M. Brock et son épouse, née Lucie Short, se rendirent à l'île de Guernesey pour visiter la famille Brock. Voir B. R. H., 1905, p. 347-350; Victor Morin, *les Médailles décernées aux Indiens*, p. 41.

quel était l'ami des Brock et des Short depuis près de cinquante ans lorsqu'il me parla ainsi. Il faut donc corriger les historiens qui ont fait marier Mlle Lucie Short avec le fils du général Brock².

A l'époque où le général vint au monde, il y avait à l'île de Guernesey une famille Tupper, liée de parenté avec les Brock. L'un des fils Tupper alla s'établir à la Nouvelle-Ecosse, et sir Charles Tupper, baronnet, l'un des hommes politiques les plus connus du Canada, est son descendant.

Au cours des années 1803-1810 le général Brock, qui demeurait le plus souvent à Québec, visitait les Trois-Rivières, où se réunissait une société brillante comme cette ville n'en reverra pas avant longtemps peut-être. On s'y rendait de toutes parts dans la belle saison, et même en hiver. Ce n'était que promenades, concerts, dîners, bals, courses, chasses, etc. On y voyait même une ménagerie fort bien tenue, l'une des principales curiosités du Canada, appartenant à Mathew Bell.

Au printemps de 1808, le général Brock fut envoyé aux Trois-Rivières pour tenir une enquête sur la conduite des recruteurs du régiment appelé *Canadian Fencibles*. L'affaire n'était rien au fond, mais on avait fait un tel tapage à ce sujet que les autorités militaires crurent devoir lui donner leur sérieuse attention. Un jeune homme d'une vingtaine d'années, nommé Joseph-René Kimber³, pre-

2. Maximilien Bibaud, *le Panthéon canadien*, éd. 1891, p. 43, fait également erreur en disant que « son fils a écrit sa vie. »

3. Ne serait-ce plutôt son cousin Olivier, né en 1789? Sur cette affaire qui créa beaucoup de sensation, voir Sulte, *Pages d'histoires du Canada*, p. 425; les *Ursulines des Trois-Rivières*, IV, 459.

nait, une large part, sinon la principale part dans ce débat; évidemment ce garçon était destiné à devenir un homme public — c'est ce qui arriva comme on le sait.

Le général Brock fut l'un des premiers à monter sur l'*Accommodation* lorsque ce premier bateau à vapeur commença ses voyages entre Montréal et Québec, l'automne de 1809.⁴

(1888).

4. On trouvera de copieux renseignements sur le général Brock dans B.R.H., VIII, 94; LeJeune, *Dictionnaire général du Canada*, I, 248, 249; W.-S. Wallace, *Dictionary of Canadian Biography*, p. 49; F.-B. Tupper, *Life and correspondence of Sir Isaac Brock*; D.-B. Read, *Life and Times of Brock*; T.-G. Marquis, *Brock, the Hero of Upper Canada*; etc.

LA FAMILLE SHORT

Cent ans sont bientôt passés. Personne cependant ne se rappelle les choses et les hommes d'une date qui semble très éloignée de nous. On me demande si j'ai connu la famille Short. Oui et non, mais je puis en parler avec l'aide de mes notes.

Le pasteur protestant des Trois-Rivières, le révérend Jehosaphat Mountain, écrivit un dernier acte au registre de son église le 17 décembre 1800. A partir du 1er janvier 1801 il est remplacé par le révérend Robert-Quirk Short qui était, depuis le 1er novembre 1799, recteur de la mission anglicane de la baie de Missisquoi (Saint-Armand), avec un salaire de cinq cents piastres (100 livres sterling), payé par l'Etat, et cent vingt-cinq piastres (25 livres sterling), par les paroissiens. Aux Trois-Rivières il touchait mille piastres de l'Etat (200 livres sterling)¹.

Ce devait être un homme d'un certain âge et veuf, je crois, avec quatre filles, plus un fils marié en Angleterre ou sur le point de se marier.

M. Short, instruit, aimable, bon causeur, actif, homme du monde, devint de suite un favori dans la société des Brock, Mackenzie, Sinclair, Bell, Hart, Sills, Wagner, Antrobus, Thomas, Fraser et tous les citoyens des Trois-Rivières que les chroniques du temps nous représentent comme un

1. D'après ce que nous savons M. Short arriva d'Angleterre en 1798, car la famille se disait de la vieille souche anglaise et de bonne société. F.-J. Audet, *le Clergé protestant du Bas-Canada*, p. 139, 141; B. R. H., 1896, p. 127; 1902, p. 256.

groupe intellectuel qui s'amusait agréablement, sans folie, cultivant de beaux jardins de fleurs, plantant des arbres, dînant en compagnie, organisant des soirées musicales, des danses, des piqueniques auxquels prenaient part des visiteurs de toutes les parties de la province, Trois-Rivières étant le rendez-vous des gens qui, de notre temps, vont aux places d'eaux et campent dans un coin de la forêt durant la belle saison, ce qui n'était pas de mode il y a un siècle. La petite ville, avec sa position centrale, le passage régulier des bateaux à vapeur, sa vie à très bon marché, ses bois d'alentours, ses rivières poissonneuses, ses endroits de chasse aussi rapprochés que possible, les fêtes des forges Saint-Maurice, le canotage, était le paradis des flâneurs. Les officiers en retraite s'y fixaient de préférence à n'importe quel autre lieu. L'hiver même s'y passait plus joyeusement que partout ailleurs. Les anciens ne tarissaient pas en me parlant des années 1780-1830 qu'ils appelaient toujours « les bonnes années », et vraiment ce fut un demi-siècle d'abondance pour les moindres classes. Tout roulait sur l'ancien style, rien encore des nouveautés que l'on nomme le progrès, mais de la liberté, du savoir-vivre, de la politesse, des habitudes conciliantes, une vie douce, des loisirs, du chant, de la musique, des sauteriers, des fleurs, une bonne cuisine, des repas gais et prolongés, l'art enfin de se donner du bon temps. Ceux qui étaient les plus engagés dans les affaires avaient toujours l'air de n'y jamais penser. Le contraire d'aujourd'hui.

Le sénateur Roderick Matheson me disait en

1867, — et j'en ai pris note — que vers 1812 il était tambour aux Trois-Rivières, dans un régiment qui y tenait garnison. Il fallait l'entendre conter les histoires dont il avait été témoin! Au sujet du pasteur Short il décrivait le cheval excentrique dont celui-ci faisait parade et que la jeunesse, ayant à sa tête le futur procureur-général C.-R. Ogden, peignait et harnachait de toutes les manières, au grand plaisir des citoyens. Jouer des tours étaient une façon de s'amuser très répandue, même à l'excès. En Europe on poussait ces espiègleries aux dernières limites — l'histoire en est, on peut dire, incroyable. Encore une coutume du temps passé que nous ne pratiquons plus et c'est tant mieux en ce qui regarde celle-là!

Un jour M. Short convoqua ses amis pour le voir s'élever dans les airs et manqua de se tordre le cou. Son appareil portait des ailes et devait planer comme un oiseau. Il monta de quelques pieds, mais aussitôt la machine manqua et l'inventeur fit la culbute au milieu des rires et des applaudissements des spectateurs. Ceci ne diminuait en rien l'estime que l'on avait pour M. Short qui prenait toujours les choses du bon côté.

Il devait avoir sa demeure dans le couvent des Récollets, annexe de son église. Décédé le 31 décembre 1827 il fut inhumé le 3 janvier suivant. Francis Evans est qualifié de « curate »². Vers 1846 je voyais les dames Wallace-Dunn, Short et Brock, habitant une maison située rue des Forges,

2. Curé ou assistant-ministre en 1826-1828. *Les Ursulines des Trois-Rivières*, III, 419.

côté sud, et dont le flanc gauche (avec un peu de terrain) forme à présent la ligne du prolongement de la rue Royale—hôtel Dufresne.

Un fils, William, était enseigne dans la milice du Canada en 1808. C'est tout ce que j'en connais³.

Un autre fils, John-Quirk, inspecteur général des hôpitaux militaires, îles britanniques et colonies⁴, laissa deux fils: 1° Edouard, né à Bristol, Angleterre, le 10 juin 1806, qui vint au Canada en 1825, étudia le droit aux Trois-Rivières chez Augustus-David Bostwick, avocat, puis à Montréal sous A. Le Bourdais et Dominique Mondelet; admis au barreau le 12 octobre 1826, il fut un homme très estimé, député de Sherbrooke en 1851-1852, juge du district de Saint-François, et mourut à Sherbrooke le 5 juin 1871, laissant cinq filles et deux garçons; 2° John, né à Edimburg, Ecosse, l'automne de 1810, vint au Canada aussi en 1825 et étudia sous Augustus-David Bostwick. Comme son frère, il se fixa dans les Cantons de l'Est, fut nommé protonotaire du district de Saint-François

3. Suivant F.-J. Audet, M. Short obtint en février 1808 une commission d'enseigne pour son fils William dans le bataillon du lieutenant-colonel W.-F. Coffin. Celui-ci ne voulut point, paraît-il, de ce garçon, et les officiers refusèrent de servir avec lui. Pourquoi? M. Audet se demande si le scandale que le révérend R.-Q. Short aurait causé aux Trois-Rivières en rapport avec son mariage ne serait pas pour quelque chose dans ce parti-pris. Nous l'ignorons nous-même. Et encore, y a-t-il du vrai dans cette prétendue affaire de scandale? **B. R. H.**, 1920, p. 256.

4. Il fit du service au Canada durant la guerre de 1812-14. Irving, *Officers of the British Forces in Canada during the War of 1812-15*, p. 17.

Devenu veuf, John-Quirk Short se serait remarié à Halifax, le 28 août 1826, à Mary-Elizabeth, seconde fille de feu le député assistant commissaire général Robertson, d'après M. Aégidius Fauteux.

en 1838 et mourut dans cette charge, à Sherbrooke, le 24 avril 1887. Il laissa plusieurs enfants (deux fils et quatre filles) avec sa femme Georgiana, née le 29 novembre 1810, fille du Dr Georges Carter des Trois-Rivières⁵.

D'après ce que m'a dit en 1870 Adolphus-Mordecai Hart, le pasteur Short avait quatre filles :

1° Mathilde, l'aînée, qui épousa P. Wallace, officier dans l'armée anglaise, fils du procureur-général de l'Irlande. Il mourut à Sainte-Anne-de-la-Pérade. La veuve se remaria avec le capitaine Dunn, de l'armée régulière. Elle vécut toujours aux Trois-Rivières, du moins elle y mourut de mon temps.

2° Lucie, mariée à Samuel Brock, frère du général Isaac Brock tué à la bataille de Queenston Heights, en 1812, près Niagara. La famille Brock habitait dans l'île de Guernesey. Lucie et son époux y firent une visite où ils rencontrèrent l'amiral Saumarez, parent des Brock (1825). Après un second voyage à Guernesey, Lucie revint ma-

5. Les deux fils de John Short étaient : John, député-prototaire depuis 1857, et Edward, huissier de la Cour supérieure. L'une des filles était Mme de Beaumont, du greffe de la paix, à Montréal; une autre, l'épouse de Heber Taylor, autrefois brasseur à Sherbrooke. **Les Ursulines des Trois-Rivières**, IV, 455, 456.

L'héroïque major Charles-John Short qui périt victime de son dévouement avec son compagnon, le sergent Georges Wallick, dans le grand incendie de Saint-Sauveur de Québec, le 16 mai 1839, était le fils du juge Edouard Short.

On trouvera d'excellentes biographies de Edouard et John Short pères dans **The Trifluvian Trader**, 17 juin 1877; le **Progrès de l'Est**, 26 avril 1887; le **Pionnier**, 9 juin 1871; P.-G. Roy, **les Juges de la Province de Québec**, p. 501.

lade et mourut peu après aux Trois-Rivières, vers 1850.

3° Elisabeth, troisième fille, épousa le 27 juin 1806, le Dr Georges Carter, des Trois-Rivières, et laissa à sa mort un fils qui fut aussi médecin dans cette ville.⁶

4° Henriette, mariée à William-Hastings Kerr, de Québec.

Les familles Hart et Short étaient très intimes, mais elles n'étaient pas apparentées, comme on l'a dit. Aux élections de 1807, M. Short se mêla de politique et cabalait en faveur de son ami Ezéchiel Hart⁷.

Je parle tout haut et j'écris comme pour m'écouter et me lire moi-même, ne pouvant réveiller les souvenirs de personne. Où sont-ils ceux qui ont vu les Trois-Rivières et leurs habitants de 1820! En 1850 et 1860 c'était peu changé, et je prenais notes de ce que me révélaient les anciens. Que de gens m'ont raconté leur jeunesse en 1790, 1800, 1810!

Pour finir, un petit calcul assez curieux. J'ai causé souvent avec un homme qui avait connu un homme né en 1711 — il y a deux cent dix ans aujourd'hui (1921), et il m'en a dit des choses qui n'ont pas été dites par les historiens: Luc de la Corne de Saint-Luc naquit à Montréal en 1711. Il a fait une longue vie et s'est rendu célèbre.

6. Les Ursulines des Trois-Rivières, I, 498. Au tome IV, p. 454, l'auteur met "Mary Ann Quircke" Short pour Elisabeth.

7. Sulte, Pages d'histoire du Canada, p. 416.

Mort, je crois, en 1784. Il avait été parrain, en 1765, de Joseph-Michel Boucher de Niverville qui, en 1850, me montra un encrier à lui donné par son parrain vers 1776. M. de Niverville ajoutait ceci: La Corne fit plusieurs voyages à Paris sous le régime français et d'autres à Londres sous Georges III. C'était toujours de la politique et de la diplomatie — on connaît cela, mais, chaque fois il revenait avec un ou plusieurs ballots de marchandises passées de mode là-bas, qu'il revendait très cher parmi nous — et mon encrier est du nombre. Aurait-on cru La Corne marchand de fantaisies! Pour nous, c'est un héros à la guerre, un conseiller politique habile et heureux, un personnage de haut ton, et voilà qu'on découvre comment il payait ses visites outre-mer. J'ai donc connu un homme qui avait fort bien connu un homme né en 1711⁸.

(1888 et 1921).

8. Philippe Aubert de Gaspé, qui s'est souvent payé la tête de ses lecteurs mais que l'on croira toujours avec naïveté, raconte cette anecdote dans ses *Anciens Canadiens*, p. 267-270, éd. 1899, avec le piquant qui caractérise ses amusants mémoires.

WILLIAM JOHNSTON

« Bill » Johnston était un gentleman, comme vous allez voir, et, de plus, né aux Trois-Rivières le 1er février 1782, d'après sa propre affirmation. Son père était Irlandais et sa mère Hollandaise du New-Jersey¹. Il partit vers 1805 pour « courir sa chance » et s'arrêta sur le côté est du lac Ontario, à Sackett's Harbour, puis à Watertown, dans le comté de Jefferson, Etat de New-York. Il tint aussi la traverse de Wolfe Island, dans les mêmes localités, vis-à-vis de notre Kingston (Ontario). Avidé de tout savoir et doué d'une constitution active, sans cesse en mouvement, il lisait les journaux qui exposaient avec violence les mécontentements des Yankees contre l'Angleterre et se persuada que la conquête du Canada ne pouvait être retardée plus longtemps. De 1812 à 1815 il agit, non comme soldat, mais en qualité de partisan, pour le compte des Etats-Unis et rendit d'importants services.

Il allait par les chemins, surprenait les courriers, s'emparait des dépêches, espionnait les démarches des troupes anglaises et rapportait des

1. William Johnston ne semble pas avoir porté jamais son vrai nom patronymique; la chronique populaire l'a toujours appelé « Bill. »

Richard Johnston, géolier de la nouvelle prison des Trois-Rivières (1818-1821), ne serait-il pas son père ou un frère? D'autre part, nous avons vu aux Trois-Rivières, en 1788, un certain James Johnston. Mais celui-ci était à Québec en 1785-1787. *Documents constitutionnels*, 1759-1791, p. 523, 583, 594.

renseignements dont les chefs militaires tiraient partie. L'historien Lossing donne son portrait avec un fac-simile de sa signature².

De 1816 à 1838, il vécut en exerçant des métiers de toutes sortes, très populaire dans la contrée et jamais en peine du lendemain.

Les événements de 1837-38, dans le Haut et le Bas-Canada, réveillèrent ses anciennes convictions. Cette fois il voulait l'indépendance du Canada.

La nuit du 29 mai 1838, un vapeur anglais, le *Sir Robert Peel*, prenait du bois au quai McDonnell, côté sud de l'île Wellesley, près la ville de Clayton à présent (Etat de New-York), lorsque treize hommes, déguisés en Sauvages et conduits par Johnston, l'attaquèrent et en firent un pillage en règle. Il y avait dix-neuf passagers à bord qui furent chassés à terre en costume de nuit. Vers le matin, le vaisseau fut incendié et abandonné au courant; il alla brûler sur la plage d'une petite île qui a gardé le nom de Peel à cause de cette aventure³.

Nous n'étions pas en guerre contre les Etats-Unis et cet acte de brigandage souleva la colère du président Martin VanBuren, autant parce qu'il était criminel que par crainte de complications diplomatiques avec l'Angleterre.

Johnston a raconté en 1853 à mon ami Franklin-

2. Benson-J. Lossing, *Field Book of the War of 1812*, p. 662.

3. Ce vaisseau appartenait à Jonas Jones, de Toronto, et à David-B.-O. Ford, de Brockville. Au bureau des Archives de Québec il y a une liasse de papiers (No 3872 à 3879) sur cette affaire. Voir P.-G. Roy, *Rapport de l'Archiviste*, 1925-1926, p. 313.

B. Hough⁴, que le complot avait été ourdi par un comité de Cleveland (Ohio) sans prendre aucune mesure définitive et que lui, Johnston, entreprit de le mettre à exécution par sa seule volonté. Il assumait les risques et la « gloire » qui en résulteraient. S'il brûla le navire, dit-il, c'était faute de pouvoir le manoeuvrer.

Un mandat d'arrestation fut lancé contre toute la bande mais on n'en pinça que huit, au mois de novembre 1838, parmi lesquels était notre homme. Il avait passé cinq mois caché dans les îles (les Mille-Iles) où sa fille Catherine lui apportait des vivres. Enfin, rencontrant son fils Joseph, il se rendit à lui dans l'espoir de lui faire obtenir la récompense promise par les autorités américaines à quiconque le livrerait à la justice. On voit que Johnston savait très bien comment faire un roman.

Ils partirent tous deux d'Ogdensburg, le 17 novembre, et le procès eut lieu à Syracuse (Etat de New-York) d'où il sortit avec un acquittement! Chose curieuse, on l'arrête de nouveau, mais il s'évade. Alors on promet \$200.00 pour sa capture. Il est surpris aux environs de Brome, jugé à Albany et condamné à un an de prison et à \$250.00 d'amende. Sa fille s'enferme avec lui. Au bout de six mois il prend la « poudre d'escampette » et disparaît, laissant derrière lui une renommée toujours grandissante — en son genre, bien entendu.

Dans la région de l'Etat de New-York, qui confine au lac Ontario, écrit M. Hough, le peuple

4. Franklin-B. Hough, *A History of Jefferson Country in the State of N. Y.*, Albany, 1854, et *The Thousand Islands on the River St. Lawrence*, Syracuse, 1880, p. 87-91.

n'en faisait pas un individu aux instincts mauvais, loin de là. « Comme tant d'autres, dit-il, il s'était monté l'esprit et se crut destiné à faire naître l'indépendance du Canada. On peut dire que la nature lui avait donné la volonté, l'énergie et le courage nécessaires pour se mettre en évidence à une époque de trouble. Ceux qui l'admiraient et qui n'avaient pas ses talents, le prenaient de suite pour chef. Dans la vie privée, il était paisible, soumis à la loi, en un mot un bon citoyen. Très ferme par exemple, et indépendant dans ses opinions. Il avait bien quelques rancunes personnelles mais quant à ses amis, il leur était fortement attaché. »

Il paraîtrait qu'on lui avait offert, en septembre 1839, un commandement de la part des « patriotes » du Haut-Canada pour agir sur les lacs, et qu'il l'avait refusé en disant que les patriotes étaient en déconfiture et que, pour lui, il avait assez souffert en aidant cette cause.

On sait que dans les villes américaines les complots pour aider les « patriotes » du Haut-Canada furent nombreux. On organisa des associations connues sous le nom de Hunter's Lodges; des groupes d'hommes s'exercèrent et envahirent le territoire canadien à plusieurs reprises et à divers endroits durant les deux années 1838 et 1839. C'était une guerre de guérillas qui manquait d'organisation et d'un chef intelligent, mais qui n'en causa pas moins beaucoup de tracas et de dépenses au gouvernement, et beaucoup de souffrances et de craintes aux établissements situés le long de la frontière. Des expéditions vinrent

d'Ogdensburg, de Rochester⁵, de Buffalo et du Détroit, mais toutes furent mises en déroute ou repoussées par la simple nouvelle qu'un corps de milice s'avançait. A Prescott et près de Kingston, des maraudeurs américains et canadiens commandés par le réfugié polonais Von Schultz furent attaqués dans un moulin en pierre des environs où ils s'étaient réfugiés et, après une résistance vigoureuse, furent pris par un détachement canadien. La plupart furent condamnés et pendus.

Lorsque les sympathies des villes situées sur la frontière américaine, côtés est et sud du lac Ontario, eurent épuisé leur courage, le nombre d'hommes, d'armes et de matériel de guerre disponibles pour aider l'insurrection du Haut-Canada, le président des Etats-Unis lança une proclamation enjoignant aux gens de ne pas attaquer une nation amie.

Une fois la tranquillité rétablie, Johnston alla porter une pétition au président Van Buren, à Washington, pour obtenir un emploi, mais il fut éconduit. C'était vers la fin de 1840.

Le président William-Henry Harrison, qui n'occupa sa charge que durant un mois, au printemps de 1841, fut un protecteur pour Johnston qu'il nomma gardien du phare de Rock Island, non loin du lieu où brûla le *Sir Robert Peel*. Il devait y avoir dans cette faveur un souvenir des services de 1812-1815.

5. Victor Morin, dans *Une Société secrète de Patriotes Canadiens aux Etats-Unis*, (M.S.R.C., 1930), nous a raconté l'existence, le fonctionnement et les vicissitudes d'une association des nôtres à Rochester (N.Y.), 1838-1842.

Notre turbulent Trifluvien décéda à Clayton (Etat de New-York) le 17 février 1870, âgé de quatre-vingt-huit ans. Sa fille avait épousé Charles-H. Hawes, de Clayton, et mourut le 14 mars 1878, âgé de cinquante-neuf ans six mois et trois jours, ce qui la fait naître en 1818.

(Octobre 1898).

JULIEN DE KÉRADEC

M. Léon Ledieu écrit dans *le Monde illustré*, le 26 mai 1894, ce qui suit :

« Un des hommes les plus connus de la région du Saint-Maurice vient de mourir. Julien de Kéradec habitait le Canada depuis trente ans. Engagé volontaire dans l'armée française, il avait pris part aux guerres d'Algérie et de Crimée et s'était assez distingué pour être décoré et nommé sous-lieutenant quelques années après son engagement. Promu lieutenant un peu plus tard, il donna sa démission à la suite d'un différend qu'il eut alors avec le ministre de la guerre, au sujet de ses opinions politiques.

« Après être resté quelques années à Rennes, sa ville natale, il partit pour la Louisiane, puis se rendit au Mexique dans l'intention de prendre du service dans une compagnie franche de l'armée française, mais la campagne étant presque terminée à son arrivée, il renonça à ce projet et se dirigea vers le Canada, qu'il ne devait plus quitter.

« Julien de Kéradec a été longtemps l'employé des Hall et des Baptist, des Trois-Rivières, et il était connu et estimé de tout le monde. D'une énergie de fer, Julien, comme on l'appelait toujours, en imposait à ces rudes hommes de chantier qui ne se laissent pourtant pas facilement émouvoir. C'était un des meilleurs chasseurs du Saint-Maurice. Depuis quelques années il vivait seul, sur les bords du lac Kayakamak, près de Saint-

Michel-des-Saints, dans le nord du comté de Berthier.

« Benjamin Sulte, qui a dû le connaître intimement, devrait bien nous écrire quelques anecdotes de la vie de cet ancien officier devenu, par suite des événements que j'ai relatés plus haut, coureur de bois, chasseur, trappeur, préférant l'air pur des montagnes à la fumée des villes et la compagnie des bûcherons travailleurs et hardis à celle des politiciens¹ ennuyeux. »

Pour réponse, j'écrivis dans la même revue, le 23 juin 1894, l'article que voici :

Puisque vous me demandez ce que j'ai appris sur Julien de Kéradec, je vous dirai que, vers l'année 1860, j'eus connaissance d'un Français de ce nom qui était au service d'une compagnie forestière, et je ne tardai pas à le rencontrer souvent.

Il s'était d'abord engagé comme simple bûcheron pour travailler dans un chantier du haut Saint-Maurice, mais un jour que le surveillant ou inspecteur en charge des chantiers de la maison Baptist était à la recherche d'un homme sachant l'écriture et le calcul, Julien se présenta et, en quelques minutes, lui fit comprendre qu'il était aussi instruit qu'intelligent. Par conséquent, on lui enleva sa hache et on l'arma de la plume de secrétaire et teneur de livres.

Il eut alors occasion de descendre aux Trois-Rivières et de faire apprécier ses excellentes qualités par nombre de personnes; mais ni la vie de bureau, ni celle de la ville ne pouvaient lui con-

1. « Politicien, » mot vulgaire qui ne s'emploie qu'en mauvaise part. Il faut dire « politique. »

venir; il était né pour l'isolement au milieu des grands bois.

A la façon de l'homme primitif, il obtenait, par la chasse et la pêche, ses trois ou quatre repas quotidiens. Le moindre abri lui suffisait. Pourvu qu'il fut libre de ses heures, entouré de montagnes, de forêts, de rivières et de lacs, son coeur était dans la jubilation. Le culte de la nature s'élevait chez lui au-dessus de la richesse, des titres et même de la compagnie des hommes.

D'année en année, on le voyait aborder les Trois-Rivières, rempli de la bonne et franche gaieté qui le faisait ressembler momentanément à un citoyen répandu dans le monde. Peut-être que, en ces occasions, il se dédommageait du silence prolongé qu'il avait dû tenir au sein de la vie solitaire.

Je ne doute nullement que, par la suite des temps, la légende de Julien de Kéradec ne prenne, sous une forme quelconque, sa place au foyer des habitants qui vivront dans les lieux où cet homme étrange a promené ses rêveries.

Le peuple ne s'imagine pas qu'il existe des individus revêches aux lois et conditions de l'existence sociale et par suite il est prêt à accepter comme des êtres en dehors du genre humain ceux qui s'éloignent du commerce de leurs semblables pour se plonger dans les profondeurs des bois ou s'enfouir dans les montagnes.

Julien était de taille moyenne, trapu, la figure franche avec de beaux traits, l'oeil vif, le sourire aux lèvres, la parole claire, la diction facile et

l'abord de toute sa personne digne et cordial. Il était aimé de ceux qui le connaissaient.

Plusieurs fois j'ai eu la preuve qu'il avait fait d'abondantes lectures et qu'il possédait une mémoire exercée. Il ne m'a jamais raconté sa jeunesse, mais il affirmait venir de la Bretagne, ce qui du reste était visible à son accent.

Je suis persuadé qu'il n'y a pas eu dans sa carrière de ces faits mystérieux, qui l'auraient obligé à partir de France, sauf peut-être un amour contrarié. En ce cas, il se serait retourné vers un plus grand amour encore, mieux approprié à son tempérament, je veux dire les bois et la jouissance de la vie indépendante.

Néanmoins, je ne prétends pas dire qu'il a vécu comme un ours dans sa tanière et fuyant le monde civilisé. Tout en plaçant son quartier général au lac des Pins, il était agent des marchands de bois et voyait beaucoup de monde dans cette partie du Saint-Maurice, l'hiver surtout, lorsque les chantiers sont en pleine activité.

(1894).

MON PREMIER ARTICLE

Il y a trente ans (1859) juste aux fêtes de Noël, que mon premier article a paru dans un journal. Qui m'eut dit alors que j'en écrirais d'autres, et même plusieurs autres!

Si vous observez que « il n'y a que le premier article qui coûte » vous vous trompez dans mon cas, parce que je n'ai pas hésité un instant à l'écrire. Voici pourquoi.

Un conseiller municipal avait fait reléguer le *Lion Rouge* dans un hangar. Scandale parmi la jeunesse! Nous avons été élevés dans l'admiration du *Lion Rouge*, et je dirais presque: l'adoration. Les Israélites dans le désert n'étaient pas plus émus en présence du veau d'or que nous, en voyant passer le *Lion Rouge*. Dès l'âge de cinq ans nous lui battions des mains quand il traversait la ville (1846) traînée par sa compagnie de vaillants ouvriers et de joyeux compagnons. Car c'était une idole que le *Lion Rouge* et de là venait notre idolâtrie. Sa tête, surmontée du diadème royal, rappelait ou le roi des animaux ou une force monarchique quelconque. Rien de plus beau, ma foi. L'un de mes amis, qui parlait du nez, disait souvent: « le *Lion Rouge*, rien de mieux. » Prononcez cette petite phrase en parlant du nez et vous verrez si c'est charmant! « *Ne nion nouge nien de mieux.* »

Il nous avait empoigné, le lion, il nous tenait. Nous l'appelions le *Lion Rouge*, et pourtant, il

était doré. Doré partout aux pattes, à la queue, aux flancs, sur le dos, sur la tête, partout. Mais la pompe à incendie qui le portait était rouge, et de là le nom du *Lion Rouge*.

Cette pompe avait l'air d'un meuble de femme tant elle était coquette de forme et tant sa parure attirait l'admiration. Le capitaine Auguste Larue, aujourd'hui âgé de près de quatre-vingts ans, lui consacrait de beaux deniers, chaque printemps, à seule fin de lui donner une toilette nouvelle. C'est à ses propres frais qu'il mettait le peintre et le doreur à l'oeuvre pour décorer la pompe et le lion. La belle petite pompe! Car elle était petite, trop petite même, puisque le conseil municipal décida, en 1859, de la mettre aux rebuts, et c'est pourquoi je pris la plume de teneur de livres que je portais avec orgueil, pour lancer un foudroyant anathème au conseiller (mon meilleur ami plus tard) qui avait fait descendre aux limbes le *Lion Rouge* et ses pompes.

L'article fit sensation. Il y eut assemblée du conseil de ville dans la boutique d'un cordonnier, où se délibéraient les choses publiques mais délicates. On m'y appela, pour savoir de moi si nous voulions la guerre, ou tout simplement un tapage de vingt-quatre heures. J'étais pour la guerre à outrance. Il y avait du Napoléon dans ma manière de poser les réponses aux puissances étrangères. Le conseil avait surtout été interbolisé de cette apostrophe que j'adressais aux pompiers: « Soyez braves comme César et pompez! »

Mon premier article avait donc eu de l'effet. La gloire du *Lion Rouge* ne devait pas s'éclipser

de sitôt. Mes concitoyens tenaient compte de ma prose et la discutaient, non pas comme prose, mais comme matière d'opportunité. Je devenais immense aux yeux de mes camarades. Alors, je pensai que, puisque le conseil municipal cherchait à me circonscrire, ma plume était capable d'effrayer les oiseaux qui vivent de la faveur publique. Et je devins plus immense encore, c'est-à-dire journaliste.

Les années s'écoulèrent; je produisis articles sur articles, comptant bien que l'affaire du *Lion Rouge* ne finirait jamais.

Elle n'est pas finie l'affaire du *Lion Rouge*! Tous les jours nos jeunes écrivains la réveillent, sous une forme ou sous une autre. Tenez, hier, il a paru un nouveau journal intitulé le *Cocoriko*, eh bien! c'est écrit par des jeunesses mécontentes d'avoir vu leur *Lion Rouge* remisé.

En voilà une bonne! Il semble que je fasse de la politique, le seul métier que je ne sache pas faire. La plume m'a tourné dans la main, c'est évident.

Mon premier article, il y a trente ans, plein de feu de conviction et de fautes de grammaire, qu'il m'a donc fait plaisir!

Je savais la grammaire mais, comme tous ceux qui la savent, je ne m'y conformais pas. Le génie d'un garçon de dix-huit ans est trop vaste pour s'assujettir à la grammaire! J'étais loin de m'attendre, en ce temps-là, que j'écrirais un jour dans nombre de revues et journaux. La querelle du *Lion Rouge* prenait, à nos yeux, la proportion d'une lutte entre Rome et Carthage. Je m'étais

grandi à la hauteur de la situation. Devenu général en chef du premier coup, je ne songeais pas à mon manque d'instruction militaire, et c'est pourquoi j'ai tenu la plume avant que d'avoir appris à m'en servir. Sans hésitation, ah! vrai comme cela se passe autour de nous tous les jours!

C'est si beau, la jeunesse! On ne doute de rien. Celui-ci ou celui-là est bombardé écrivain dès son premier jet d'encre. Nous commençons toujours par écrire sur un *Lion Rouge* quelconque. Après tout, il n'y a pas de sot début. Laissez-moi vous dire que, pour ma part, je n'ai pas eu peur: j'avais à défendre une noble cause.

Eh! que j'avais donc des admirateurs quand parut cet article! Ils sont presque tous morts aujourd'hui. C'est pourquoi je me raccroche à la génération présente en lui disant: Mes amis, c'était un fameux article: applaudissez de confiance¹.

Si le lecteur n'est pas content des coups de soleil qui brillent dans le présent article, avouez qu'il est difficile.

(1889).

1. Le *Lion Rouge* avait été acheté au mois de juillet 1846, au prix de 36 louis, plus les extras. Cette pompe sortit pour la première fois au feu du 28 novembre 1846. Son capitaine était Olivier Lamontagne. En octobre 1848, il résignait ses fonctions et Louis Clair le remplaça. Puis ce fut Auguste Larue. En 1864, le *Lion Rouge* était encore utilisé par la Cie. No. 2 du capitaine Larue, soit cinq ans après la « fameuse » protestation du jeune Sulte.

Sur la première pompe à feu aux Trois-Rivières (1797), voir Sulte, *Mélanges historiques*, vol. 2, pp. 73-83. Signalons aussi les articles documents écrits par l'abbé M.-T. Giroux sur les notes de M. Arthur Béliveau, greffier des Trois-Rivières, et intitulés: **les Feux, les Pompes et les Pompiers dans l'histoire trifluvienne**, parus il y a quelques années dans le *Bien Public*.

ANCIENS TRIFLUVIENS

Le *Journal des Trois-Rivières*, publié dans mon enfance (1846-1849), par Georges Stobbs, au coin des rues Des Forges et Hart, côté nord, et rédigé par Louis-Gonzague Duval, vient de me tomber sous la main. L'ayant vu imprimer, mais ne l'ayant jamais lu, parce qu'alors trop jeune, il m'intéresse tout particulièrement. Les Trifluviens d'à présent ne seront peut-être pas fâchés de faire sa connaissance¹.

Dès les premiers numéros (1846) j'y vois des indices de la révolution qui devait emporter le trône de Louis-Philippe, mais j'y vois aussi une mention de l'étrange mélodie que l'on pouvait entendre sur le pont du Saint-Maurice, lorsque le vent faisait vibrer les cordes de métal du télégraphe électrique.

Le télégraphe électrique venait de prendre possession du pays. J'y étais, et je m'en rappelle! Mais la harpe éolienne, oubliée depuis Homère, se re-

1. Dans son *Inventaire chronologique*, M.S.R.C., 1904, p. 146, le Dr N.-E. Dionne place à l'année 1847 la fondation de la *Gazette des Trois-Rivières*, no. 82a, qu'il dit être ressuscitée par L.-G. Duval; il ajoute que cette feuille paraissait encore en 1849. En 1848, il met le *Journal des Trois-Rivières*, No 87, fondé par Georges Stobbs et qui disparut presque aussitôt.

Dans sa liste des journaux publiés aux Trois-Rivières de 1817 à 1933, l'abbé Henri Vallée, les *Journaux trifluviens*, p. 81, ne mentionne aucun de ces deux journaux entre 1846 et 1849. A tout événement, nous croyons avec M. Sulte qu'un *Journal des Trois-Rivières* parut en ce lieu en 1846-1849; le Dr N.-E. Dionne a pu faire à tort deux publications différentes du *Journal des Trois-Rivières*, fondé par Georges Stobbs et rédigé par L.-G. Duval.

trouvait en Canada, où personne ne se souvenait de l'avoir entendue. Nous qui sommes à présent ahuris par les sifflements des fils du téléphone, nous ne demandons qu'à être débarrassés de cette musique grecque insipide. Voici en quels termes le *Journal des Trois-Rivières* de 1846 annonçait la surprise que son rédacteur avait éprouvée en traversant les magnifiques arches qui coupent la rivière Saint-Maurice, pour relier la ville à la côte du cap de la Madeleine.

« Le public ne sait peut-être pas que les broches du télégraphe qui traversent les ponts du Saint-Maurice étant exposées au grand air résonnent sous l'effet du vent et produisent une curieuse mélodie. Parfois, la tonalité change et vous étonne; puis elle revient à son mode premier, selon que l'activité du courant aérien baisse. En tout c'est un son métallique qui vous porte à rêver. »

Mais oui! on rêve des choses que l'on ne comprend pas en entendant ces bruits d'en haut qui ne s'expliquent ni ne parlent au commun des mortels. Il y a cependant des êtres qui pensent lorsque la voix de l'aiglon fait vibrer quelque chose autour d'eux. Ceux-là sont des poètes. Le monde ne les prend pas au sérieux. Trop terre à terre est notre esprit. Je demande que l'on place sous le sol les fils du téléphone, mais que l'on ne cesse pas d'aimer la poésie que le correspondant du *Journal des Trois-Rivières* de 1846 semble avoir si bien comprise.

Le Chambre des notaires était composée de Jean-Emmanuel Dumoulin, président, Valère Guillet, secrétaire, Louis Guillet, senior, Charles-

Edouard Gagnon, Jos. Deguise, Benjamin Thérien, William Pitt, Laurent-David Craig, Pascal Pepin, syndics. Le seul officier hors de la chambre était Denis-Genest Labarre, syndic.

Comme des vols venaient d'être commis chez Dominique Mondelet, plus tard juge, le Dr Gilmore, Aaron-M. Hart, marchand, J.-B. Thivierge, marchand-sellier, et Moïse Gauthier, marchand, le conseil municipal offrit vingt louis de récompense pour la découverte des coupables. L'annonce à cet effet est signé: A. Polette. Je me souviens de la terreur que ces coups hardis répandaient dans la ville. Ceux qui n'avaient rien à se faire voler tremblaient comme les autres. L'auteur de tout cela passait chaque jour devant notre porte et quand il fut pincé, je ne revenais pas de ma surprise.

Le Dr Alphonse Dubord s'établissait en ville, pour y exercer sa profession, dans la maison de l'honorable Joseph Dionne, conseiller législatif, à l'encoignure des rues Bonaventure et Saint-Joseph.

En 1847-1848, je relève les notes suivantes qu'il vaut autant ne pas laisser perdre. Elles ne déplairont pas aux jeunesses de mon âge, et encore moins aux vieillards qui ont le culte des souvenirs.

Le conseil municipal se composait des personnes suivantes: A. Polette, maire; Louis-Benjamin Garceau, Jacques Bureau, James Dickson, Olivier Lamontagne, Louis Clair et John McDougall, conseillers. Les réunions avaient lieu au palais de justice.

Henry-B. Hughes était greffier de la paix de-

puis 1841. Louis-Edouard Pacaud, commissaire des banqueroutes, Pierre-Benjamin Dumoulin, agent des terres de la couronne situées dans les townships de Caxton et de Hunterstown. Les commissaires des enfants trouvés étaient John McDougall, J.-B. Pothier et Denis-Genest Labarre. Isaac-Gouverneur Ogden était shérif. En mars 1848 Henri Lor fut nommé agent des terres de la couronne pour les townships de Caxton et de Hunterstown. Aimé Désilets était syndic des banqueroutes. Le bureau d'enregistrement était tenu par Louis-Gonzague Duval, rédacteur du *Journal des Trois-Rivières*, rue Royale, vis-à-vis la demeure de Philippe Burns. M. Duval avait été le rédacteur le plus assidu de la *Gazette de Québec*, dans la partie française. Il mourut le 8 février 1877.

MM. Dickson, McDougall et Garceau faisaient chacun un commerce de bois de chauffage considérable. Quelques années auparavant Joseph Pacaud avait eu à peu près le monopole de ce genre de négoce.

Le capitaine John Robertson tenait le bureau de poste, rue Alexandre, et faisait des vers pour s'amuser. Il écrivait dans la *Gazette de Québec*. J'ai son petit volume de vers publié par Georges Stobbs en 1859. Sa fille avait été mariée à David Chisholme, journaliste et écrivain de valeur, qui a demeuré dans le district des Trois-Rivières comme maître de poste de 1829 à 1836; on doit à Chisholme une collection de manuscrits sur l'his-

toire du Canada. Il mourut en 1842, à Montréal, et sa veuve se fixa aux Trois-Rivières².

John-P. Hunt enseignait la musique, rue Bonaventure, dans une maison peinte en jaune et dont le flanc donnait sur le terrain actuel de l'évêché.

William Burns, notaire, possédait un moulin à scie, rive gauche du Saint-Maurice, près du cap aux Corneilles³. En avril 1848, il fut renversé par un amas de billots qui déboulaient de la côte de la rivière et reçut des blessures qui altérèrent pour toujours sa santé⁴.

Selby Burns, maître d'école de l'Institution royale aux Trois-Rivières⁵, étant devenu âgé, résidait chez son fils Thomas Burns, avocat. Son autre fils était William Burns, mentionné ci-dessus. Selby Burns mourut le 14 avril 1848, âgé de soixante-dix-neuf ans.

Philippe Burns, grand connétable, avait la maison de la rue Royale, coin de la rue Volontaire, que William Lanigan possédait encore tout récemment. Un type ce M. Burns! mais plein de coeur. Il n'était pas parent de Selby Burns dont

2. Sur David Chisholme voir W.-S. Wallace, *Dictionary of Canadian Biography*, p. 82; Henry-J. Morgan, *Bibliotheca canadensis*, p. 74; Philias Gagnon, *Essai de bibliographie canadienne*, I, 116; II, 408; les *Ursulines des Trois-Rivières*, III, 418.

John Robertson, maître de poste aux Trois Rivières, de 1836 à 1848, qui mourut le 4 ou le 5 décembre 1861, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, est l'auteur d'un recueil de poésies de 80 pages intitulé *Warblings and Wailings of Leisure Hours*. Il avait collaboré au *Canadian literary Garland*. Il mourut chez sa fille, Madame veuve David Chisholme.

3. Un peu au-delà du Fer à Cheval.

4. *Mélanges historiques*, vol. 18, p. 72.

5. *Mélanges historiques*, vol. 18, p. 72, 76; vol. 19, p. 23, 25.

je viens de parler, mais grand ami. La rue Saint-Philippe lui doit son nom⁶.

Georges Stobbs⁷, l'imprimeur du *Journal des Trois-Rivières*, avait publié en 1843 un petit volume intitulé *Souvenir pour 1844*, et renfermant presque uniquement des pièces de vers, parmi lesquelles quatre compositions d'Antoine Gérin-Lajoie, alors étudiant au collège de Nicolet et qui n'avait pas encore vingt ans. Le morceau intitulé « La résurrection de Jésus-Christ » est excellent; je ne pense pas qu'il ait été reproduit par les journaux ou les revues. *Le temps du sucre* est une jolie description de nos forêts au printemps; les vers en sont naturels et souvent très poétiques. *La bataille de Châteauguay* a une allure martiale, tout à fait dans le genre. Dans la *Plainte d'un exilé canadien*, on trouve la première inspiration d'*Un Canadien errant*, qui parut peu après. Ce petit livre in-16, dont je dois un exemplaire à J.-Napoléon Bureau, porte la signature de J.-B.-Eric Dorion, par la suite surnommé l'Enfant terrible, le compilateur de ces 112 pages. M. Dorion était alors commis-marchand aux Trois-Rivières. Il avait glané dans cinquante auteurs des citations en vers et les donnait sous forme d'emblèmes des fleurs. C'est bien l'un des deux ou trois premiers recueils de poésies imprimés en Canada.

6. *Mélanges historiques*, vol. 3, p. 106; vol. 18, p. 70, 74, 76.

7. Sur Georges Stobbs, que l'on voit aux Trois-Rivières depuis au moins 1830, voir l'abbé Henri Vallée, les *Journaux trifluviens*, p. 18, 24, 25; Sulte, *Mélanges historiques*, vol. 15, p. 72.

M. Sulte a parlé dans les *Mélanges historiques*, vol. 18, p. 81-85, des marchands trifluviens d'autrefois qui annonçaient dans le *Journal des Trois-Rivières* en 1847-1848.

Pour finir, permettez que je vous parle de Marie Quatre-Poches ou Marie Fend-le-Vent, qui faisait des commissions pour toute la ville dès son bas âge. La première fois qu'elle tenta d'être admise à la communion, le curé qui posait les questions du catéchisme lui demanda dans quel but elle avait été créée et mise au monde; elle répondit sans hésiter: « Pour faire des commissions ». Je l'ai vue à la fin de sa carrière, allant toujours à pleines jambes et les vieux rubans de son chapeau jouant dans l'air comme les banderolles des jours de fête.

Ah! ces visions du passé!

Un nommé Dancosse, que les gamins appelaient *Tant Cause*, inventait des pas d'ivrogne très drôles, et dansait en allant par les rues. On a jamais pu savoir à quels moments il était ivre ou non—peut-être toujours. Lorsqu'on lui donnait une pièce de deux sous, il entrait à la banque ou chez un marchand et demandait avec emphase: « Avez-vous de la monnaie pour un gros deux sous? » Ou encore: « Me vendriez-vous trois harengs pour deux sous? »

Un autre du nom de Béland surnommé Raquette Béland, donnait dans le genre vagabond élégant déguénillé: Robert Macaire ou compère Bertrand. Il m'a laissé peu de souvenirs. Souvent il disait qu'il ne pouvait vivre richement « mais qu'il mourrait en monsieur ». A la suite d'une accusation malicieuse, il fut mis à la salle de police et le lende-

main on l'y trouva pendu : « mort en Monsieur »,
avant de subir son procès. Le poète a dit :

Les gueux, les quêteux
Sont des gens heureux.
Ma foi, j'aime mieux
Etre malheureux!⁸

(1889).

8. Un autre type trifluvien c'est Javotte Rouillard, dont il est question dans les *Mélanges historiques*, vol. 19, p. 81.

J.-G.-ANTOINE FRIGON

En recevant le télégramme qui m'annonçait la mort d'Antoine Frigon, (8 janvier 1886), j'ai eu un retour d'existence qui m'a ramené à trente ans en arrière et, sans effort de mémoire, j'ai revu ces jours quasi oubliés, cette époque où nous avions vingt ans à peine et qui fut si remplie de petites choses, devenues pour chacun de nous des événements : l'histoire de nos modestes et laborieuses carrières.

Il y a quatre mois, dînant chez lui, nous cautions de souvenirs. Comme la vie est pleine lorsqu'on la regarde à la distance de plus de trois cents mois ! J'avais conservé la liste de nos amis de jeunesse et nous la relisions en la commentant. Il faut aujourd'hui ajouter une croix à celles qui marquent les compagnons disparus. Nous avons donc comme un pressentiment, le jour où je fus nommé secrétaire garde-notes de notre petit cercle ? Ma tâche s'est continuée : je fais des croix devant le nom des morts. Dois-je rester le dernier debout, afin qu'il n'y ait pas de nouvelle élection à la charge qui m'a été dévolue, il y a trente ans ?¹

La vie active, réelle, combattante et prospérante débute dans la gaieté. Elle se termine dans la tristesse, ce qui, pourtant, n'enlève pas le courage et la force, mais elle nous impose la méditation. L'homme fait provision de regrets, et sans avoir

1. Oui, M. Sulte fut le dernier survivant du cercle en question.

de reproche à se faire il mêle au présent, qui déjà est assez lourd, le poids des souvenirs aimables et des travaux du passé.

Mais il y a trente ans!

C'était le temps de la jeunesse. Nous étions tous plus pauvres qu'aujourd'hui, mais riches d'espérance, ce à quoi nous ne pouvons plus prétendre. Escompter des probabilités, tirer des traites à vue sur l'avenir, c'est le fait d'un citoyen de quinze ou vingt ans. Nous avions cet âge. Quand l'un de nous annonçait le prochain anniversaire de sa naissance, tous s'étonnaient. Les années étaient longues, en apparence. Le terme de cinquante ans semblait placé à des distances inouïes. Voir la fin du siècle, oh! l'incroyable surprise! Plusieurs de nous se sont arrêtés en chemin. Chers amis, dormez en paix!

Ne vous étonnez pas si je parle ainsi. La plainte n'a jamais été dans mon caractère; je ne voudrais pas recommencer la vie; loin de me replier sur moi-même, je vais de l'avant plus hardiment que vous ne croyez peut-être mais il y a vingt ans que j'ai terminé mon existence de Trifluvien et j'ai emporté dans mon coeur la photographie de cette époque. Il en résulte que j'y reviens brusquement lorsque des commotions douloureuses ou joyeuses m'arrivent de là-bas et alors je franchis d'un bond les vingt années qui n'existaient pas pour moi: je me retrouve dans le milieu des anciens jours. C'est tellement vrai que, durant notre promenade, l'automne dernier, je rappelais sans cesse à Antoine Frigon des souvenirs dont l'image s'était effacé de sa mémoire, et cependant le secrétaire-trésorier de la ville des Trois-Rivières n'est pas le plus igno-

rant sous le rapport des personnes, des rues, des maisons, des jardins, du service public et des anecdotes courantes. Mais tout cela était déjà vieux pour lui, emporté par le tourbillon des choses nouvelles.

Lorsque nous commençâmes à le remarquer, dans le cercle des jeunes, il avait pour lui la sérénité et le calcul. Ses conseils étaient tout de suite écoutés. Ne rien dire sans avoir réfléchi, c'est beaucoup! On le savait de cette trempe. Il était de ceux qui ne veulent pas se tromper et qui en même temps ne craignent pas de se compromettre, parce qu'ils savent de quoi ils parlent. C'est la sagesse, laquelle se compose de beaucoup de prudence, de savoir et d'une forte dose de sens commun.

Il faisait, comme en cachette, des études qui le rendaient précieux. Puis il était observateur.

Tandis que nous tâtonnions, il se renseignait. Un jour, on lui prêta un livre sur l'art du comédien; il le lut et se trouva d'emblée professeur de gestes et de déclamations devant notre Société dramatique. Lorsqu'il voulut monter sur notre théâtre d'amateurs, il se trouva du coup comédien de talent. Jeu sobre, bien suivi, profitant de tout, sans paraître y mettre de l'art, et ne manquant à rien².

2. On trouvera quelques détails sur la Société dramatique des Trois-Rivières dans Sulte, *Mélanges historiques*, vol. 3, p. 109, 110; *Mélanges littéraires*, vol. 1, pp. 83-90. Ce club dramatique fut organisé en 1857, et M. Sulte y entra comme le plus jeune membre, avec Joseph Lajoie, qui plus tard fondera le parc Sohmer, à Montréal, J.-Philippe Godin, P.-E. Panneton, J.-G.-Antoine Frigon, Georges Aumond et autres. Ce cercle d'amateurs vécut cinq ans et a joui d'une vogue immense. Il a donné une quarantaine de représentations aux Trois-Rivières et ailleurs. M. Sulte

Il apprit tout seul la tenue des livres, la haute comptabilité; il entra dans une banque et se mit à manier les chiffres comme s'il les avait inventés, les grosses sommes d'argent comme s'il était né millionnaire, lui le pauvre sans école.

Connaissant le dessus et le dessous du monde, il a tenu, pendant près d'un quart de siècle, les ficelles de cette autre scène qui se nomme le conseil municipal. Que de services il a rendus dans ce poste, difficile et délicat à tenir! Son successeur ne le fera pas oublier, même s'il est homme de valeur³.

Pour toutes les nécessités, il avait une ressource. Il savait prévoir. Je l'ai vu à Québec et Ottawa toucher à propos le joint d'une question, parce qu'il l'avait médité sous toutes ses faces. On se butait contre lui, qui pensait à tout et toujours atteignait le but avant les autres.

N'est-il pas étrange de voir qu'il se retirait en badinant d'une discussion grave où ses interlocuteurs cherchaient par ignorance et obstination à l'emporter sur son opinion? Il concédait à la nature humaine, souvent si aveugle, mais il savait que l'on reviendrait à son avis. Savoir attendre est l'art de parvenir. Il y a des portes qu'il n'est pas bon d'enfoncer, si rien ne presse. L'opinion publique se forme de telle ou telle manière, selon

y arrangeait parfois des bouts de rôles pour convenir au public trifluvien. Là furent composés ses premiers couplets. La garde-robe ayant été détruite dans l'incendie de 1863, ce fut la mort de la Société dramatique.

3. M. Frigon eut pour successeur à la charge de secrétaire-trésorier, Louis-Thomas Desaulniers, comptable de l'aqueduc, lequel fut nommé le 18 janvier 1886.

qu'on la prépare ou qu'on ne la prépare pas. C'était sa science suprême.

Il a traversé plus d'une phase de l'administration municipale des Trois-Rivières. Depuis le temps où la population de ce lieu n'était que de trois mille âmes jusqu'à l'heure où elle atteignit dix mille, il a tout vu, tout suivi, tout administré, j'allais dire tout organisé. D'un gros village, il a vu naître une ville importante; et, constamment attaché à cette destinée, il n'a vécu que pour ses succès. C'était le plus Trifluvien des Trifluviens. Il eut fait sa marque ailleurs, mais là où furent son berceau, ses amours, ses luttes de jeune homme, là il voulut vivre, se rendre utile et mourir. Des milliers de Trifluviens n'en sauraient dire autant. L'affection au sol natal est gênée par les exigences qui obsèdent l'homme. Il faut partir, quitter tout, se refaire une vie, ne plus compter sur les nôtres, s'en aller au loin, travailler sans presque savoir pourquoi, peiner, se rappeler, souffrir, espérer à distance, et toujours se dire: « On serait si bien chez nous! » Depuis deux siècles, c'est l'histoire des Trifluviens. Ils ont peuplé l'Amérique, leur ville est restée la même. On a dit que la ville n'avait prospéré que depuis mon départ; c'est un mot, et encore c'est moi qui l'ai fait!

Cette famille qu'il aimait tant, qui l'adorait et qu'il laisse dans la plus profonde douleur, je pense à elle surtout, en écrivant ces lignes que j'adresse aux anciens amis. Qui me comprendra mieux que ces membres souffrant d'une douce confraternité? Ah! peut-être celui-là même qui est parti, car il

était plus que personne en état d'exprimer l'étendue de son amour.

Dors en paix, vaillant homme, coeur honnête, esprit droit. Ton souvenir aura une longue durée⁴.

(13 janvier 1886).

4. Son père, Joseph Frigon, avait été le secrétaire d'une société d'assurance mutuelle déjà existante vers 1840 et qui s'étendait dans les comtés de Nicolet, Yamaska, Saint-Maurice et Champlain. Ses registres ont péri dans l'incendie du 15 novembre 1856. Ce fut Joseph Frigon qui agit comme secrétaire de l'assemblée présidée par René-Joseph Kimber, aux Trois-Rivières, le 20 juin 1837.

INDEX GÉNÉRAL

	Pages
Abraham, bataille des plaines d',	32, 38
Accommodation, l', bateau à vapeur	55
Algonquins, Sauvages	20
Alsop, George,	42
Anbury, Thomas, lieutenant	22
Antrobus, E.-W.-R.,	49, 50, 51
Antrobus, John	44, 47-51, 56
Aubert de Gaspé, Philippe,	62
Aumond, Georges	87
Badeaux, Jean-Baptiste	39
Balcer, Eugène,	21
Baptist, George,	69, 70
Beauport, seigneurie, concédée,	7
Béland, surnommé Raquette Béland,	83, 84
Bell, John,	41
Bell, Mathew,	44, 54, 56
Bellefeuille, A.-L.,	40
Bignell, John,	38
Bois de chauffage, commerce,	80
Boivin, Jean-Baptiste,	40
« Bonnes années, » les, cette expression,	57
Bordeleau, Joseph,	48
Borgia, François-Louis Levasseur dit,	38
Bostwick, Augustus-David,	59
Boucher de Niverville, Joseph	34, 35
Boucher de Niverville, Joseph-Michel,	62
Bouchette, Jean-Baptiste	34
Bourgeois du Nord-Ouest,	23, 25, 26
Bouthillier, sergent, 1775,	34
Brébeuf, P. Jean de,	9, 10
Brock, Isaac, général	52-56, 60
Brock, John,	52
Brock, Samuel,	53, 54, 58, 60
Bureau, Jacques,	79
Burns, Philippe,	27-29, 80-82
Burns, Selby	81
Burns, Thomas, avocat,	81
Burns, William, notaire,	81
Buteux, P. Jacques,	8, 10
Caldwell, hon. Henry,	44
Canot d'écorce, histoire,	16, 29
Cantons de l'Est,	59

	Pages
CapitanaI, chef algonquin,	7, 10
Carleton, sir Guy, lord Dorchester,	22, 34
Carter, Dr Georges	60
Carter, Georgiana,	60
Cent-Associés, Compagnie des,	7, 12, 13
Chagnon, William,	38
Chambre d'assemblée demandée,	38, 39, 42, 43
Chambre des notaires, membres, 1846,	78
Champlain, Samuel	7, 8, 10-14
Chapman, John,	53
Chisholme, David,	38, 80, 81
Clair, Louis, capitaine,	76, 79
Claymore, arme écossaise,	31, 32
Cocq, voir Lecocq.	
Coffin, W.-F., lieutenant-colonel,	53, 59
Corbin, Jean-Baptiste,	40
Cossette, Hyacinthe,	48
Couillard de l'Épinay, Jacques,	9
Craig, Laurent-David,	79
Crevier, Madeleine,	18
Cuthbert, Catherina-Betsy-Isabella,	51
Cuthbert, hon. James,	51
Dancosse, original trifluvien,	83
Daniel, P. Antoine,	9, 10
Davost, P. Ambroise,	9, 10
Day, Nathaniel,	39
Deguisse, Jos.,	79
Desaulniers, Louis-Thomas,	88
Désilets, Aimé,	80
Détroit, prise de, 1812,	53
Dickson, James,	79, 80
Dionne, hon. Joseph,	79
Dodier, Sébastien,	9
Dorion, J.-B.-Eric, l'Enfant terrible,	82
Doucet, Michel,	49
Dubord, Dr Alphonse,	79
Dumoulin, Emmanuel, notaire,	78
Dumoulin, Pierre-Benjamin,	80
Dunn, capitaine,	60
Duplessis-Bochart, Charles de,	8, 9
Duplessis-Kerbodot, Guillaume Guillemot,	8
Duval, Louis-Gonzague,	77, 80
Ecoles,	41, 81
Écossais, highlanders,	30-32
Evans, Francis, « curate » des Trois-Rivières,	58
Fencibles, les Canadian,	49, 50, 54
Forges, voir Saint-Maurice,	
Franquet, Louis, ingénieur,	19
Fraser, capitaine, surintendant des Sauvages à Montréal,	34

	Pages
Fraser, Hugh,	36
Fraser, James,	33, 36
Fraser, John,	33, 36, 40
Fraser, John, juge,	36
Fraser, Malcolm,	33-37, 56
Fraser, Malcolm, ses enfants,	33, 36
Fraser, Malcolm, fils,	33, 35, 36, 40
Fraser, Malcolm, seigneur de la Malbaie,	36
Fraser, Marie-Rosalie,	33
Fraser, Robert,	33
Fraser, Simon, colonel,	30
Fraser, Thomas, protonotaire,	36
Frigon, J.-G.-Antoine,	85-90
Gagnon, Charles-Edouard,	78, 79
Garceau, Louis-Benjamin,	79, 80
Gauthier, Moïse,	79
Gazette des Trois-Rivières, la,	77
Gérin-Lajoie, Antoine,	82
Giffard, Robert,	7, 8
Gilmore, Dr	79
Godefroy de Lintot, Jean,	7, 9
Godefroy de Normanville, Thomas,	9
Godin, J.-Philippe,	87
Gouvernement militaire, 1764,	38
Granby, canton, concédé,	44
Grant, William,	35
Guillet, Louis,	78
Guillet, Valère,	78
Haldimand, sir Frédéric, gouverneur général,	43
Hart, famille,	26, 61
Hart, Aaron,	38, 40
Hart, Aaron-M.,	79
Hart, Adolphus- Mordecai,	60
Hart, Ezéchiël,	40, 61
Hart, Moses,	40
Haut-Canada, insurrection de 1837-1838,	64-67
Hawes, Charles-H.,	68
Hay, 1778, 1785,	43
Hébert, Philippe, sculpteur,	13, 14
Hertel, Jacques,	7, 9
Houde, Angélique	19
Hough, Franklin-B.,	65
Hudson, Compagnie de la Baie d', canots de la,	18, 23-28
Hughes, Henry-B., greffier de la paix,	79, 80
Hunt, John-P., instituteur,	81
Hunter's Lodges, associations patriotiques, 1837-1838,	66
Institution royale, l',	81
Isabel, Guillaume,	9
Jésuites, fief des, aux Trois-Rivières,	7

	Pages
Jésuites, leur maison aux Trois-Rivières,	10
Johnston, Catherine,	65, 68
Johnston, James,	63
Johnston, Joseph,	65
Johnston, Richard, géolier aux Trois-Rivières,	63
Johnston, William, surnommé Bill,	63-68
Jourdain, L.-G.,	38
Journal des Trois-Rivières, le, 1846-1849,	77, 80, 82
Kéradec, Julien de,	69-72
Kerr, James-H.,	41
Kerr, William-Hastings,	61
Kimber, Joseph-René,	40, 54
Kimber, Olivier,	54
Labarre, Denis-Genest,	79, 80
Lachine,	23
La Corne de Saint-Luc, Luc de,	61, 62
Laframboise, J.,	39, 40
Lajoie, Joseph, fondateur du Parc Sohmer,	87
Lambert, Georges,	48
Lambert, John,	26, 45
Lamontagne, Olivier, capitaine,	76, 79
Lanigan, William, épicier,	81
Lanouette, Joachim,	44, 47, 48
Larue, Auguste, capitaine,	74, 76
Laterrière, Pierre de Sales,	34, 36, 39
Laviolette, fonde les Trois-Rivières,	8, 9, 12-15
Laviolette, sa statue,	12-15
Laviolette, 1657,	13
Le Bourdais, A., avocat,	59
Lecocq, Robert, charpentier,	10
Le Gardeur, famille,	8
Le Jeune, P. Paul,	10
Lemaître, Dr Joseph,	18, 19
Lemaître-Auger, Charles,	18, 19
Lemaître-Auger, Michel,	18
Le Neuf, famille,	8
Levasseur, Calixte,	46
Lion rouge, pompe à feu aux Trois-Rivières,	73-76
Lloyd, Philip,	40
Long, John,	23
Lor, Henri,	80
Lorette, Hurons de, délégués en Angleterre,	53
Louiseville (Rivière-du-Loup),	48
Mabey, M.,	41
Macaulay, lord, historien,	42
Macaulay, Georges-Henry,	45, 46
Macaulay, Zachary, sa famille,	42-48
Mackintosh, Grisel,	33
Marguerite, François,	9

	Pages
Masères, Francis, baron, jurisconsulte,	43
Matheson, Roderick, sénateur,	57, 58
McDougall, John,	79, 80
McPherson, John,	40
Mell, R.,	40
Mellon, Robert,	8
Mondelet, Dominique, juge,	59, 79
Montour, Nicolas,	44, 47, 48
Motz, Henry,	49
Moulin Laguerche,	39
Moulin du Platon,	8
Moulins à scier le bois,	81
Mountain, révérend Jehosaphat,	56
Nelson, William,	40
Nicolet, Jean,	9, 10
Ogden, C.-K.,	38
Ogden, hon. Charles-Richard,	58
Ogden, Isaac-Governor, shérif,	80
Pacaud, Joseph,	80
Pacaud, Louis-Edouard,	80
Panneton, P.-E.,	87
Pepin, Guillaume,	9
Pepin, Pascal,	79
Petit-Pré, François,	10
Picard, Louis,	44, 48
Pitt, William,	79
Pitt, William, ministre,	30, 31
Polette, Antoine, maire,	79
Pompes à incendies, Trois-Rivières,	73-76
Pothier, Jean-Baptiste,	80
Prescott, sir Robert, gouverneur général,	36
Provencher, J.-A.-N.,	46
Provencher dit Ducharme et dit Boudor, Antoine,	16, 18, 19
Quatre-Poches, Marie, originale trifluvienne,	83
Québec, incendie du 16 mai 1889,	60
Queenston Heights, bataille de,	52, 53, 60
Rabasca (canots),	25, 26
Raquettes, industrie des,	20, 21
Révolution américaine, 1775,	34, 43
Révolution de 1837-1838,	64-67
Robertson, John, capitaine,	38, 80
Robertson, Mary-Elizabeth,	59
Rogers, Robert, major,	19
Roy, Madeleine,	33
Saint-Maurice, forges,	34, 44, 45, 57
Sansom, Joseph,	27
Saumarez, amiral,	60
Sauvaget, Jean,	9
Scorbut, maladie,	10

	Pages
Scot, Dominique,	10
Shank, David, lieutenant-colonel,	49
Short, famille,	56-62
Short, Charles-John, major,	60
Short, Édouard, juge,	59, 60
Short, Edward,	60
Short, Elisabeth et Henriette,	61
Short, John,	59, 60
Short, John, jr., député protonotaire,	60
Short, John-Quirk, ses fils,	59
Short, Lucie,	53, 54, 58, 60, 61
Short, Mathilde,	52, 58, 60
Short, révérend Robert-Quirk,	52, 56-61
Short, William,	59
Sills, Edward,	38, 40, 41, 56
Sills, John, Jonathan et Joseph,	40, 41
Sills, Samuel,	38-41
Sills, Sarah,	41
Sir Isaac Brock, navire,	53
Sir Robert Peel, navire,	64, 67
Société du feu, Trois-Rivières,	47, 48
Société dramatique des Trois-Rivières, 1859-1863,	87, 88
Sohmer, parc, à Montréal,	87
Sorel,	49
Squeray dit Labbé, Joseph,	33
Stobbs, Georges, imprimeur,	77, 80, 82
Stuart, Charles Édouard, prince écossais,	30
Syndics, commission des,	35
Tardif, Olivier Le,	7, 9
Tarieu de Lanaudière, Charles-Louis,	34
Taylor, Heber, brasseur à Sherbrooke,	60
Thérien, Benjamin,	79
Thivierge, Jean-Baptiste,	79
Thomas, Charles, protonotaire,	36, 56
Toupin, Pierre,	35
Tupper, sir Charles, sa famille,	54
Turcotte, hon. Joseph-Édouard,	45
Twiss, capitaine,	44
Ursulines des Trois-Rivières,	23
Von Schultz, patriote polonais,	67
Voyageurs,	23, 27, 28
Wagner, Benedict-Paul,	56
Walker, Thomas,	42, 43
Wallace, P.,	60
Wallick, Georges, sergent,	60
Weld, Isaac,	19, 23, 25
Wolfe, James, général,	30, 32, 38
Yamachiche,	34, 44